

Chaville

N° 93
OCTOBRE 2011

M a g a z i n e

SEMAINE BLEUE VIVRE ENSEMBLE À CHAVILLE



CLUB DU CINÉMA PHILIPPE SOUPAULT
PREMIÈRE SÉANCE LE 20 OCTOBRE

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES
UN ENSEIGNEMENT CIVIQUE
EN LIEN AVEC LES AÎNÉS

www.ville-chaville.fr

6. Qualité de la Ville

Ferdinand Buisson

La rénovation de l'école est achevée !

Un point sur

La fiscalité locale

11. Vivre ensemble à Chaville

Zoom sur

Le Conseil municipal des jeunes

15. Culture / Art de vivre

Spectacle

Marie Paule Belle chante Barbara au SEL

Club du cinéma Philippe Soupault

Première séance le 20 octobre à l'Atrium

18. Sortir, écouter, voir

Tous les rendez-vous des prochaines semaines

20. Sport et Santé

Football Club de Chaville

Une nouvelle dynamique

23. Initiatives

Passerelles & Compétences

Apporter des compétences professionnelles à un projet de solidarité

26. Entreprendre à Chaville

Zoom sur

Les nouveaux commerces et entreprises

28. Grand Paris Seine Ouest

30. Citoyenneté

32. Vie pratique

34. Tribunes

36. Agenda



7
Le groupe scolaire Paul Bert - Les Pâquerettes a été inauguré le 14 septembre dernier.



12
La Semaine Bleue, Semaine nationale des personnes âgées, se déroulera du 15 au 21 octobre, sur le thème de la prévention.



13
Retour en images sur le Forum des associations, qui s'est tenu le 10 septembre dernier.



18
Les magiciens s'invitent à l'Atrium le 15 octobre.



22
L'École des sports a fait sa rentrée. Une sacrée équipe !



Jean-Jacques GUILLET

Maire de Chaville

Député des Hauts-de-Seine

Vice-président de la Communauté
d'agglomération Grand Paris Seine Ouest

Chers Chavillois, chers Chavillois,

L'histoire va-t-elle plus vite? Vieille question que se posaient déjà les Anciens que celle de l'accélération de l'histoire. Jean-Noël Jeanneney y répondait le 29 septembre lors de la séance inaugurale du Forum des Savoirs.

Le moment présent la fait revivre avec acuité, comme lors de toute période de crise qui engendre, par nature, un monde nouveau. Celui-ci se manifeste aujourd'hui par la recherche de nouveaux modes de gouvernances, permettant de concilier efficacité et démocratie.

La crise que nous vivons actuellement est loin de s'achever. Elle a, d'ores et déjà, des conséquences pour les collectivités locales qui sont atteintes par la réduction des dotations de l'État, qui réalise des économies de gestion, parfois douloureuses, à tous les niveaux. Elle se manifeste également par le resserrement du crédit.

Dans le second cas, notre ville, qui ne contracte aucun emprunt cette année, n'est pas touchée. Dans le premier, les budgets adoptés en 2010 et 2011 avaient heureusement anticipé sur une situation que nous savions difficile. Mais les contraintes qui pèsent sur certains services de l'État, par exemple dans l'Éducation Nationale, ont des conséquences indirectes sur la marche des Services Municipaux.

L'importance de la grève du 27 septembre, à laquelle ont participé 7 enseignants sur 10 ne nous a pas permis de mettre en place un service minimum d'accueil des enfants qui soit suffisamment

performant et surtout sécurisé. De même, à population quasi-égale, le nombre d'inscriptions dans les accueils de loisirs pour le mercredi n'a cessé d'augmenter (+70 % en 3 ans). Ce phénomène n'est pas propre à Chaville et je me réjouis que nous ayons pu y faire face, en réorganisant les centres de loisirs. Cet effort a permis de limiter au minimum la liste d'attente (37 inscrits pour plus de 500 enfants accueillis) alors qu'elle est généralement quatre fois supérieure dans beaucoup de villes voisines. La disponibilité des services et des équipes - que je remercie - la mutualisation avec les associations et les clubs, parmi lesquels la MJC, ont permis d'obtenir ce résultat qui, pour incomplet qu'il soit, est la preuve de la réactivité de tous. Il est aussi riche d'espérance.

C'est en effet en développant un état d'esprit et des moyens de transversalité, de vie et de travail en commun que nous parviendrons à répondre aux évolutions de notre société. C'est, en définitive, retrouver le sens d'une vie communale harmonieuse, illustrée également par le dispositif de la Procuration de Proximité.

L'histoire s'accélère peut-être. Si elle nous permet de faire tomber des cloisons et de retrouver le sens de la vie ensemble, c'est tant mieux.

Avec mes sentiments dévoués.

En bref

> **La grande section de maternelle à Ferdinand Buisson**

La nouvelle classe de grande section de maternelle dépendant de la maternelle des Myosotis a été installée dans l'école élémentaire Ferdinand Buisson, depuis le 8 septembre dernier. Cette classe accueille 25 enfants.

> **Un nouvel inspecteur de circonscription**

Jean-Pierre Vinçot, nouvel inspecteur de circonscription de l'Éducation nationale, remplace René-Pierre Rabaux depuis le 1^{er} septembre. Il a pour mission de vérifier la conformité de l'enseignement par rapport au programme officiel dans les écoles. Il étudie également l'avancement de carrière des enseignants de sa circonscription et conseille l'inspecteur de l'Académie de Versailles au sujet de la carte scolaire (ouvertures et fermetures de classes selon l'effectif réel).

> **Une nouvelle directrice aux Iris**

Depuis le 5 septembre dernier, Jocelyne Girard remplace Jean-Christophe Person, qui avait dirigé l'école maternelle des Iris pendant dix ans.



En poste à l'Éducation nationale depuis 19 ans, M^{me} Girard a occupé différents postes de direction d'école dans les Yvelines. Chavilloise depuis 20 ans, elle a aujourd'hui la possibilité de travailler dans sa commune.

FERDINAND BUISSON LA RÉNOVATION DE L'ÉCOLE EST ACHEVÉE !



Les élèves de l'école élémentaire Ferdinand Buisson ont fait leur rentrée dans un établissement entièrement rénové. Entrepris d'avril à août derniers, les travaux de restructuration du rez-de-chaussée ont permis la création de deux nouvelles salles, une destinée à l'enseignement, l'autre aux activités périscolaires.

Par ailleurs, la mise en place d'un ascenseur permet désormais aux personnes à mobilité réduite de se déplacer au sein de l'école.

Enfin, le couloir de l'étage a été rénové et les menuiseries ont été remplacées côté rue. Du mobilier scolaire neuf a également été commandé. ■

OUVERTURE D'UN NOUVEL ACCUEIL DE LOISIRS AU SEIN DU GROUPE SCOLAIRE

Afin de faire face à l'affluence croissante des inscriptions dans les accueils de loisirs, la municipalité a décidé, dès la rentrée, d'ouvrir un nouvel accueil de loisirs élémentaire au sein du groupe scolaire Paul Bert.

Ce nouvel accueil de loisirs bénéficie des installations du groupe scolaire: une grande cour de récréation pour les jeux collectifs, un self, une salle polyvalente et une salle d'activité manuelle. Les enfants peuvent également se rendre facilement au gymnase Halimi tout proche ou, dans le cadre d'un partenariat avec la Ville, à la MJC le mercredi après-midi.

Cette nouvelle structure, d'une capacité d'accueil de 48 enfants, vient compléter un dispositif qui en compte déjà sept et qui permet d'accueillir 512 enfants. Rappelons qu'en trois ans, la capacité d'accueil totale de la ville a augmenté de façon rapide et conséquente, puisqu'elle est passée de 375 à 512 enfants chaque mercredi.

INAUGURATION DU GROUPE SCOLAIRE PAUL BERT LES PÂQUERETTES "UN MOMENT IMPORTANT POUR LA QUALITÉ DE L'ACCUEIL DE NOS ENFANTS"

Mercredi 14 septembre dernier, Jean-Jacques Guillet, député-maire de Chaville, inaugurait officiellement le groupe scolaire Paul Bert - Les Pâquerettes, en présence de Patrick Devedjian, président du Conseil général des Hauts-de-Seine, de Pierre-Christophe Baguet, président de la Communauté d'agglomération Grand Paris Seine Ouest et député-maire de Boulogne-Billancourt, de Benoît Marquaille, conseiller régional, des maires des communes environnantes et de nombreux élus chavillois.



"La construction d'un nouveau groupe scolaire est un moment important pour la qualité de l'accueil de nos enfants", a souligné Jean-Jacques Guillet, qui a par ailleurs rappelé que la réhabilitation de l'école Ferdinand Buisson était achevée et que celle d'Anatole France suivrait prochainement.

Rendant hommage au travail de l'architecte du projet, Marianne Renard, le maire a également évoqué la qualité du groupe scolaire sur les plans de l'architecture, du respect de l'environnement et de la signalétique. Il a ainsi remercié les équipes des

Services techniques, des services Scolaires et Communication pour leur implication dans ce projet.

D'un coût total de 14 millions d'euros, le groupe scolaire a été financé à hauteur de 11 millions d'euros par la Ville de Chaville, qui a reçu pour ce projet des subventions du Conseil général des Hauts-de-Seine, du Conseil régional d'Ile-de-France et le concours de la Communauté d'agglomération Grand Paris Seine Ouest et de la Société publique Seine Ouest Aménagement, chargée de l'aménagement du centre ville. ■



BIENVENUE AUX NOUVEAUX CHAVILLOIS !

Le 10 septembre dernier, Jean-Jacques Guillet, député-maire de Chaville, accueillait les nouveaux arrivants dans notre commune, lors d'une cérémonie à l'hôtel de ville, en présence de nombreux élus.

Une centaine de nouveaux Chavillois s'étaient déplacés pour l'occasion. *Chaville Magazine* a effectué un "micro-trottoir" pour recueillir leurs impressions depuis leur arrivée à Chaville. ■



Claire Thiercelin et Remi Moniot
"À Chaville, nous apprécions non seulement les balades dans les bois mais aussi, et particulièrement, les transports."

Éric Germain
"J'arrive de Sologne! La région parisienne m'effrayait un peu. Mais je me sens bien à Chaville. Je suis rassuré, il y a plein de promenades à faire et à découvrir dans les bois. J'apprécie aussi les étangs."

Sylvie Nossin et Mylène Morisseau
"Nous adorons Paris. Mais à Chaville, nous avons trouvé calme, verdure et mobilité. La MJC propose des activités très variées et surtout un Pass gym illimité que j'ai hâte d'essayer!"

Hugues et Catherine Pintus
"La proximité avec mon lieu de travail a été un élément déterminant dans le choix de nos recherches. L'une de nos filles a reconnu l'Atrium grâce à la série télévisée *Joséphine ange gardien* tournée en novembre 2010!"

En bref

> Calcul du quotient familial : une démarche indispensable à effectuer en mairie

Dorénavant, le quotient familial ne sera plus calculé en année scolaire, mais en année civile, pour une application du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année suivante.

Ainsi, pour le calcul du quotient familial appliqué en 2012, il est indispensable de vous rendre en mairie, avec les pièces suivantes :

- la copie du livret de famille,
- la copie du dernier avis d'imposition ou, à défaut, la copie des trois derniers bulletins de salaire, d'allocation chômage, de prestation de Sécurité sociale ou toute autre pièce justifiant des revenus de l'ensemble du foyer,
- la copie de la dernière attestation de la CAF.

Cette démarche est à effectuer en mairie, au Pôle accueil services, **ENTRE LE LUNDI 3 OCTOBRE ET LE VENDREDI 25 NOVEMBRE PROCHAINS.** Attention,

sans calcul précis de votre quotient familial, le tarif le plus élevé sera appliqué pour les prestations périscolaires et de loisirs à partir du 1^{er} janvier 2012. Ne tardez pas !
Rens. : Pôle accueil services au 01 41 15 40 00 ou par courriel activites_famille@ville-chaville.fr

UN POINT SUR LA FISCALITÉ LOCALE

Les avis d'imposition de la taxe d'habitation et de la taxe foncière viennent d'arriver dans les boîtes aux lettres. L'occasion de faire le point sur le mode de calcul de ces impôts locaux qui n'est pas toujours bien compris par les contribuables.

La fiscalité locale directe est constituée de quatre taxes : la taxe d'habitation, payée par les particuliers, la taxe sur le foncier bâti et non bâti acquittée par les propriétaires des biens immobiliers (terrains, maisons, appartements) et la CET (contribution économique territoriale) payée par les entreprises et qui remplace depuis le 1^{er} janvier 2010 la taxe professionnelle [voir encadré ci-dessous, ndlr]. En ce qui concerne Chaville, la CET est perçue par la Communauté d'agglomération Grand Paris Seine Ouest. Les trois autres taxes représentent environ la moitié des recettes de la ville.

Comment sont-ils calculés ?

Les montants de la taxe foncière et de la taxe d'habitation sont calculés en tenant compte de deux paramètres distincts. D'une part, le taux d'imposition et, d'autre part, les bases sur lesquels ces taux s'appliquent. Ces bases sont déterminées par

les services fiscaux en fonction de divers éléments : localisation du logement, superficie, équipements, état d'entretien. Fixée à l'origine en fonction des loyers pratiqués au 1^{er} janvier 1970, cette valeur a été actualisée en 1980, puis revalorisée chaque année par un coefficient national en tenant compte de l'inflation.

Les communes ont la maîtrise des taux. L'État fixe les bases.

Les taux d'imposition sont votés en Conseil municipal. Ils peuvent donc varier d'une année sur l'autre, à la hausse ou à la baisse, en fonction de la situation financière de la ville. Les bases font l'objet quant à elles d'une réévaluation annuelle fixée par l'État et sont communiquées par le préfet. Cette revalorisation conduit mécaniquement, même en l'absence d'une variation des taux, à une augmentation automatique des impôts locaux.

En 2009, face à la situation financière particulièrement préoccupante de la Ville, le Conseil municipal a voté une augmentation des taux de 15 %. En 2010, dans la mesure où cette situation avait tendance à s'améliorer notablement, grâce notamment à une meilleure maîtrise des charges de fonctionnement de la commune, les taux sont restés stables.

En 2011, la municipalité a baissé les taux des impôts locaux de 5 %. La taxe d'habitation est passée de 17,19 % en 2010 à 16,33 % en 2011 et la taxe sur le foncier bâti, de 20,70 % à 19,67 %. Dans le même temps, les bases ont été revalorisées de 1,2 % en 2010 et 2 % en 2011.

Pour mémoire, entre 1995 et 2008, à Chaville, les taux d'imposition votés par la municipalité précédente ont progressé de 27 %, alors que les bases, elles, évoluant en moyenne de 1,2 % par an, ont augmenté de 19 % sur la période. ■

EXEMPLE : UN FOYER QUI A PAYÉ 1 000 EUROS DE TAXE FONCIÈRE EN 2010 PAIE AUJOURD'HUI 980 EUROS AU LIEU DES 1 032 EUROS QU'IL AURAIT DÛ PAYER SI LES TAUX N'AVAIENT PAS BAISSÉ

	2009	2010	2011 (1)	2011 (2)
Valeur locative cadastrale	4831 €	4889 €	4987 €	4987 €
Taux d'imposition	20,70 %	20,70 %	20,70 %	19,67 %
Évolution des taux				-5 %
Somme à payer	1000 €	1012 €	1032 €	980 €

2011 (1) : calcul de la somme à payer sans l'impact de la diminution des taux. **2011 (2) :** calcul de la somme à payer intégrant une diminution des taux de 5 %. Le montant de taxe foncière payé en 2009 correspond à une "valeur locative cadastrale" de 4831 € à laquelle est appliqué le taux de taxe foncière de 20,70 %. En 2010, la base de calcul passe de 4831 € à 4889 €, soit + 1,2%. Le taux d'imposition restant inchangé par rapport à 2009 la somme à payer est de 1012 €. Sur 2011 la base a augmenté de 2 % par rapport à 2010 passant de 4889 à 4987 €. Le taux baisse de 5 % et passe donc de 20,70 % à 19,67 %. La somme à payer passe de 1012 € à 980 € (soit -3,1 %).

IMPACT DE LA SUPPRESSION DE LA TAXE PROFESSIONNELLE SUR LA FISCALITÉ LOCALE

La suppression de la taxe professionnelle impacte la fiscalité locale pour les départements, les régions et les communautés d'agglomération. Conséquences : le contribuable ne paie plus la Taxe d'Habitation au Département. Celle-ci est perçue, à taux égal, par la Communauté d'agglomération. De son côté la Région ne percevra plus la Taxe Foncière. Celle-ci est transférée, dans les mêmes conditions, au Département. Ces transferts sont réalisés sans aucune augmentation de taux. Concrètement sur les avis d'imposition de la Taxe d'Habitation la colonne Département est donc désormais intitulée Intercommunalité et sur les avis d'imposition de la Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties, les colonnes Région et Département ont été supprimées et remplacées par deux colonnes désormais intitulées Intercommunalité et Taxe additionnelle.

RÉAMÉNAGEMENT DE LA RUE DE JOUY

QUELQUES INFOS PRATIQUES

Depuis le 12 septembre dernier, les travaux de réaménagement de la rue de Jouy ont commencé, sur les communes de Chaville et Viroflay.

Pendant la première phase des travaux – qui doit s'achever début décembre – les dispositions suivantes ont été prises : circulation neutralisée et stationnement supprimé dans la contre-allée, interdiction temporaire de la circulation rue de Jouy, entre l'avenue Gaston Boissier et la place de Verdun, de 9 h 30 à 16 h 30 (ou davantage, selon les aléas techniques ou de sécurité).

Une déviation sera alors mise en place dès le carrefour de la rue de Jouy, par l'avenue Gaston Boissier et la rue Arthur Petit.

À noter : lors des travaux sur les trottoirs, le cheminement des piétons sera assuré et sécurisé. L'accès aux commerces sera donc préservé.



Les autres phases des travaux se dérouleront de janvier à avril 2012. Elles feront l'objet d'informations spécifiques dans le *Chaville Magazine* et sur le site Internet de la Ville. ■

Les travaux rue de Jouy permettront l'élargissement des espaces publics piétonniers, la création de places de stationnement, la rénovation des revêtements de surface et la plantation d'arbres.

LE PLAN LOCAL D'URBANISME PRÉSENTÉ AUX CHAVILLOIS À L'ATRIUM ET À LA MAIRIE

À partir de mi-octobre et jusqu'à mi-décembre, une exposition présentera le nouveau Plan local d'urbanisme (PLU) à l'Atrium et à l'hôtel de ville.

Rappelons que, par délibération n° 3410 du 27 mars 2009, le Conseil municipal avait prescrit la révision du Plan d'occupation des sols (POS) et l'élaboration du Plan local d'urbanisme sur l'ensemble du territoire communal.

D'octobre 2009 à mars 2010, le bureau d'études Territoires Sites et Cités a élaboré le diagnostic du territoire, qui a permis de dégager plusieurs orientations : valoriser l'identité de la ville et de ses quartiers, préserver la qualité résidentielle et renforcer l'offre existante, conforter l'attractivité du centre ville, orienter la ville vers l'excellence environnementale, promouvoir les pratiques de mobilité durables et la préservation des ressources naturelles, proté-

ger les espaces naturels et forestiers.

Sur la base de ce diagnostic, une deuxième phase a été lancée de septembre à décembre 2010, à travers l'élaboration du Plan d'aménagement et de développement durable (PADD). Le PADD a ainsi fixé trois objectifs : construire l'équilibre et la qualité résidentielle dans l'ensemble urbain des Coteaux et du Val de Seine ; composer une ville de quartiers et valoriser l'espace public pour animer, relier et unir ; exploiter et développer les atouts environnementaux de Chaville.

Enfin, entre janvier et juin 2011 a eu lieu l'ultime phase d'élaboration du projet de règlement et de zonage. Le dossier du Plan local d'urbanisme est désormais tenu à la disposition des Chavillois. ■

Plus d'infos sur le site www.ville-chaville.fr onglet "PLU".

VOIRIE COMMUNALE AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE SUR LE DÉCLASSEMENT D'UNE PARTIE DE LA RUE DE LA BATAILLE DE STALINGRAD

Par arrêté n°2011-8555 du 19 août 2011, Jean-Jacques Guillet, député-maire de Chaville, a décidé de soumettre à enquête publique un projet de classement et déclassement de la voirie communale d'une partie de la rue de la Bataille de Stalingrad. L'enquête se déroulera jusqu'au lundi 10 octobre inclus.

Le dossier et le registre d'enquête publique sont mis à la disposition du public à la direction de l'Aménagement Urbain, située au 50, rue Alexis Maneyrol à Chaville, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 17 h (sauf le mardi matin). Le commissaire-enquêteur tiendra une permanence le lundi 10 octobre, de 14 h à 17 h. Il transmettra ses conclusions au maire dans le délai d'un mois après la clôture de l'enquête.

En bref

> **Le Point Info Droit guide vos démarches juridiques**

Le Point Info Droit permet de connaître vos droits avant d'accomplir toute démarche, de vous orienter lors de litiges avec un tiers et de vous informer si vous êtes victime d'infraction. Permanences des professionnels :

- un(e) juriste du CIDFF 92 BB (Centre d'information en droit des femmes et des familles) : le jeudi matin, sur rendez-vous ;
- un(e) juriste de l'ADAVIP 92 (Association départementale d'aide aux victimes d'infraction pénale) : le jeudi après-midi, sur rendez-vous ;
- un avocat du Barreau des Hauts-de-Seine : les trois premiers samedis du mois, sur rendez-vous ;
- un notaire, le 3^e jeudi de chaque mois le matin, uniquement sur rendez-vous ;
- un juriste de l'ADIL 92 (Association départementale d'information sur le logement) : le 2^e mardi après-midi du mois, sur rendez-vous au 01 41 15 47 60 ;
- un Conseiller-Habitat (PACT 92) : le 3^e mercredi de chaque mois le matin (conseils sur les projets de travaux), sans rendez-vous ;
- l'UFC Que Choisir (droit et défense des consommateurs) : les 1^{er} et 3^e samedis du mois, de 10h à 11h30, sans rendez-vous ; adhésion à l'association nécessaire si vous souhaitez obtenir de l'aide pour une démarche ;
- un conciliateur de justice (résolution amiable des litiges) : le mercredi matin, sur rendez-vous ;
- un écrivain public : le mercredi après-midi, sur rendez-vous, ainsi qu'une permanence au CCAS le vendredi après-midi ;

Renseignements et prise de rendez-vous auprès du service Juridique : Nathalie Becker au 01 41 15 47 60.

L'HÔPITAL DE SÈVRES ACCOMPLIT SA MÉTAMORPHOSE



Le 13 septembre dernier, François Kosciusko-Morizet, maire de Sèvres, président du Conseil de surveillance du centre hospitalier des quatre villes (Chaville, Saint Cloud, Sèvres et Ville-d'Avray) et Élisabeth Pacreau-Ledain, directrice générale, recevaient de nombreuses personnalités, dont Jean-Jacques Guillet, député-maire de Chaville, à l'occasion de l'inauguration de la rénovation de l'hôpital de Sèvres.

Construit en 1970 à une époque qui

n'envisageait ni la crise du pétrole, ni l'évolution des normes, ce bâtiment n'était plus efficient sur le plan énergétique et offrait une image vétuste de l'hôpital public, alors qu'en son sein, les services de soins avaient tous été entièrement rénovés. Après une sélection rigoureuse, c'est l'agence d'architecture Atelier 11 qui a été choisie pour mener à bien ce chantier.

Respect de l'architecture d'origine et baisse des dépenses énergétiques

Le projet devait prendre en compte plusieurs objectifs : respect de l'architecture d'origine, esthétique de l'ensemble sans oublier bien entendu les enjeux de développement durable, avec un but précis : réduire de 50% les dépenses énergétiques.

Cet important chantier a été conduit en site occupé, sans interruption de l'activité médicale et en s'adaptant aux contraintes des différents services. Le chantier des façades a duré 15 mois et s'est achevé en juin 2011 comme prévu. Les 120 chambres de patients ont été réhabilitées, chambre par chambre, au rythme d'une à deux chambres par service en 24h. ■

BONJOUR, COMMISSAIRE RAVEROT

Après le Bac, Hypokhâgne, Sciences Po. et un Master de droit, Fanélie Raverot s'est finalement orientée vers la police. Deux années de formation à l'École Nationale Supérieure de Police de Saint Cyr au-Mont d'Or et la voilà commissaire, chef de la Circonscription de Sécurité de Proximité de Sèvres. Pour cette jeune femme de 28 ans, le choix d'intégrer la Police nationale correspond à une vocation. "En fait, j'ai toujours voulu exercer ce métier. Assurer la sécurité des biens et des personnes est un défi permanent. C'est une idée qui ne m'a jamais quittée et qui ne me quittera sans doute jamais."

Sortie dans les premières de sa promotion, Fanélie Raverot a eu le privilège de pouvoir choisir son secteur d'affectation. Sans hésiter, elle a choisi de venir en région parisienne et plus précisément dans les Hauts-de-Seine.

"J'étais en relation avec le commissaire Georges, qui m'a précédée ici dans mes fonctions et qui m'a parlé de son poste et de son secteur. J'ai estimé qu'il y avait des choses très intéressantes à y faire." Arrivée en juin, elle a pris ses fonctions début septembre.

Aujourd'hui à la tête d'un commissariat qui compte une centaine d'agents, le

commissaire Raverot se donne deux priorités : renforcer les liens entre la population et la police, en augmentant notamment les patrouilles pédestres, et lutter contre les cambriolages. "Le secteur n'est certes pas l'un des plus touchés de la région parisienne, mais nous devons rester vigilants." ■



LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES UN ENSEIGNEMENT CIVIQUE EN LIEN AVEC LES ÂÎNÉS

Le 17 octobre prochain, les élèves du collège Jean Moulin et de l'Institut Saint Thomas de Villeneuve éliront leur propre Conseil municipal. 20 jeunes de chaque établissement, de 5^e et de 4^e, siégeront au sein de ce nouveau conseil.

Organisée avec le soutien logistique de la mairie, en collaboration avec les directeurs des collèges et les professeurs référents, cette élection se déroulera en mairie selon la procédure de vote habituelle (urne, isolements, dépouillement, proclamation des résultats).

Les jeunes candidats seront encadrés par 12 seniors, qui les aideront à rédiger leur "profession de foi" recensant leurs objectifs pour la commune.

Une force de proposition pour la municipalité

Une fois élus, ils seront force de proposition pour la municipalité, qui prendra en compte, dans la mesure du possible, leurs suggestions.

Cinq commissions, de huit élèves chacune, seront dédiées à un thème spécifique : respect de l'environnement, initiatives mises en place pour la jeunesse, etc. Les seniors chavillois encadreront également le travail de ces commissions, dont les travaux seront présentés au Conseil municipal élu.

Deux séances du Conseil municipal des jeunes auront lieu chaque année, en janvier et en mai, présidées par Jean-Jacques Guillet, député-maire de Chaville.

Le Conseil municipal des jeunes s'inscrit ainsi dans la continuité des actions de sensibilisation à l'attitude civique, menées par la municipalité, à l'attention des collégiens de la Ville,



tout en associant les seniors de la commune. ■

Rens. : François-Marie Pailler, maire adjoint, au 01 41 15 40 23.

RÉSEAU DE SOLIDARITÉ DE PROXIMITÉ LE CCAS CHERCHE UN ANIMATEUR POUR UNE MISSION DE TERRAIN

Afin de renforcer ses actions de solidarité, le Centre communal d'action sociale recrute un animateur pour une mission de terrain spécifique : lutter contre l'isolement des personnes âgées et soutenir le développement des actions de proximité.

Dans ce cadre, l'animateur sera l'interlocuteur entre les bénévoles, les associations et les services communaux, pour repérer les besoins des personnes isolées de la commune. Il sera également amené à identifier toutes les actions de

solidarité de proximité existant sur le territoire et à centraliser toutes ces données. Par ailleurs, il aura pour mission de promouvoir des actions nouvelles et de participer à la réflexion engagée sur l'accès des personnes âgées aux activités associatives locales et la création d'un "pôle ressources" pour les seniors.

Une mission ouverte dans le cadre du service civique volontaire

Cette mission - d'une durée de six mois et de 15 heures hebdomadaires - est

ouverte aux jeunes âgés de 18 à 25 ans, dans le cadre du service civique volontaire, pour lequel le CCAS a obtenu un agrément auprès de la Direction départementale de la cohésion sociale.

Institué par la loi n° 2010-241 du 10 mars 2010, le service civique a pour objectif de renforcer la cohésion nationale et la mixité sociale en offrant à toute personne de plus de 16 ans l'opportunité de s'engager au service des autres et de la collectivité. ■

Rens. : CCAS au 01 41 15 96 20.

REMISE DES CHÈQUES ÉNERGIE ET HABILLEMENT

Pour faire face aux frais de la rentrée, le CCAS propose des aides notamment avec le chèque énergie, qui permet d'alléger votre facture de gaz ou d'électricité, et le chèque habillement, valable dans un ensemble de magasins sur les vêtements et les chaussures. Ces deux chèques sont attribués en fonction de la carte famille et du nombre d'enfants (jusqu'à 20 ans). Vous recevrez un courrier de la part du CCAS, vous invitant à venir retirer vos chèques, munis de votre courrier "Carte famille" (tranches 1-3) et de votre dernière facture EDF pour bénéficier du chèque énergie. La remise s'effectuera au CCAS du mercredi 12 octobre au vendredi 4 novembre, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30, le mardi de 13h30 à 19h30 (sauf le mardi 25 octobre, jusqu'à 17h30).

Attention, ces chèques doivent être utilisés avant le 31 décembre 2011.

En bref

> **Les ateliers mémoire du CCAS**

Le Centre communal d'action sociale propose, aux seniors chavillois, deux ateliers mémoire :

- "PAC Eurêka" (niveau 1)

Séance test le **MARDI 4 OCTOBRE, DE 10H À 12H, À L'ATRIUM (SALLE MALRAUX), PUIS LES MARDIS 11 ET 25 OCTOBRE.**

- "Mémo Tonic" (niveau 2)

LES JEUDIS 6 ET 13 OCTOBRE, DE 10H À 12H, À L'ATRIUM (SALLE MALRAUX).

Rens. : 01 41 15 96 20.

> **Les ateliers du CLIC Entour'âge**

Le Centre local d'information et de coordination, le CLIC Entour'âge de Chaville, Sèvres et Ville-d'Avray informe et oriente gratuitement les personnes âgées de plus de 60 ans.

- **Alzheimer : "Mieux comprendre pour mieux aider"**

L'association France Alzheimer met en place une formation à destination des aidants familiaux, accompagnant à domicile des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer. Gratuit.

LES VENDREDIS 4 ET 25 NOVEMBRE, 2 ET 16 DÉCEMBRE, ET LE 13 JANVIER 2012, DE 14H30 À 17H30, AU CLIC ENTOUR'ÂGE.

- **Atelier gymnastique cérébrale**

Entraînez votre mémoire et découvrez comment prendre soin de votre cerveau. Atelier animé par une neuropsychologue.

LES JEUDIS (HORS VACANCES SCOLAIRES), À PARTIR DU 3 NOVEMBRE, DE 10H À 11H30, AU CLIC ENTOUR'ÂGE.

Tarif : 20 € les 10 séances.

Rens. : 01 41 14 50 96.

CLIC Entour'âge

170, Grande Rue à Sèvres

> **L'actualité de la Villa Beausoleil**

Au mois d'octobre, la Villa Beausoleil organise plusieurs animations ouvertes à tous :

- **DIMANCHE 2 OCTOBRE, À 16H30**, spectacle du chanteur ténor Di Stefano ;
- **MERCREDI 5 OCTOBRE, À 16H30**, concert de violon ;
- **MARDI 11 OCTOBRE, À 16H30**, conférence "Des jouets et des hommes : présentation en images de l'exposition du Grand Palais" ;
- **DIMANCHE 16 OCTOBRE, À 16H30**, concert du pianiste François Camus.

Rens. : 01 40 92 10 00.

Toutes les infos de la Villa Beausoleil sont sur le blog www.vbchaville.fr

> **Loto du Club municipal des anciens de Chaville**

Le Club municipal des anciens de Chaville (CMAC) organise, en partenariat avec la mairie, un loto au profit du Secours Populaire,

DIMANCHE 6 NOVEMBRE, DE 15H À 19H, À L'ATRIUM.

Rens. : 01 41 15 26 00. CMAC, 1091, avenue Roger Salengro.

Plus d'infos sur le blog

<http://clubmunicipaldesanciens.chavilleblog.com>

SEMAINE BLEUE LA PRÉVENTION AU CENTRE DE VOS PRÉOCCUPATIONS

À l'occasion du 10^e anniversaire de la Semaine Bleue, Semaine nationale des personnes âgées, les communes de Chaville, Sèvres et Ville-d'Avray s'associent pour vous proposer un programme riche et varié, du samedi 15 au vendredi 21 octobre.

Conférences, spectacles, projections-débats, portes ouvertes, ateliers ludiques et pédagogiques rythmeront cette semaine axée sur le thème de la prévention. De multiples aspects de la vie quotidienne des seniors seront abordés : la nutrition, la santé, la sécurité routière, la mémoire, mais aussi l'entrée en institution ou les risques de spoliation.

Le programme complet de la Semaine Bleue est distribué avec ce numéro de *Chaville Magazine*. Il est également disponible à l'accueil de la mairie, au CCAS et au CLIC Entour'âge (170, Grande Rue à Sèvres). ■



Renseignements et inscriptions (jusqu'au 14 octobre) :
CLIC Entour'âge au 01 41 14 50 96,
du lundi au vendredi, de 14h à 17h.

UN RECOMMANDÉ ? MON VOISIN LE PREND POUR MOI

Vous êtes souvent absent ? Ayez le réflexe "Procuration de proximité" ! Le principe : gagnez du temps dans la réception de vos lettres recommandées en désignant un voisin pour les recevoir.

La Ville de Chaville et l'association Voisins Solidaires ont présenté aux Chavillois le pack "Procuration de proximité", lancé en partenariat avec La Poste, le 22 septembre dernier, à l'hôtel de ville, en présence de Jean-Jacques Guillet, député-maire de Chaville, et d'Atanase Périfan, créateur

de la Fête des Voisins et du dispositif Voisins Solidaires.

Ce dispositif permet de désengorger les bureaux de poste et de promouvoir la solidarité de proximité. Vous pouvez ainsi faire signer une procuration à votre voisin pour l'autoriser à récupérer vos recommandés. Il suffit pour cela de demander le formulaire de procuration en mairie ou de le télécharger sur le site Internet www.ville-chaville.fr ■

Rens. : Anne-Laure Laheyne au 01 41 15 40 68
ou par courriel a.laheyne@ville-chaville.fr





DES ACTIVITÉS POUR TOUS AU FORUM DES ASSOCIATIONS !

Vous avez été très nombreux à participer au Forum des associations, le 10 septembre dernier, organisé pour la première fois entièrement à l'extérieur de l'Atrium (sur le parvis et dans la contre-allée). Sous un beau soleil et dans un esprit très convivial, près d'une centaine d'associations sportives, culturelles et de loisirs, environnementales et de solidarités ont présenté leurs activités et effectué des démonstrations. ■



PILOTE TON AVENIR !

Tu cherches un moyen de financer ton permis de conduire ? Le Centre communal d'action sociale (CCAS) et la Ville de Chaville ont mis en place le dispositif "Pilote ton avenir", qui te permet de payer une partie de ton permis en faisant du bénévolat.

Tu as entre 17 ans et demi et 25 ans ? Tu habites à Chaville ? Contacte le service Jeunesse de la mairie ou l'association Action jeunes pour remplir ton dossier de candidature (situation familiale, scolaire et/ou professionnelle, tes motivations pour l'obtention du permis de conduire...).

Puis, contacte l'association chavilloise dans laquelle tu t'engages à faire du bénévolat pour valider ton projet (le nombre d'heures sera déterminé avec l'association).

Si ton dossier est accepté par la commission d'évaluation, un montant te sera accordé pour financer ton permis. La participation du CCAS sera comprise entre 50 et 80 % du coût global de la formation, plafonnée à 1000 €. À toi les cours de code et de conduite... et la découverte du bénévolat ! ■

Rens. : Service Jeunesse au 01 41 15 99 50
ou l'association Action jeunes au 01 47 09 37 30.

Plus d'infos sur le blog
<http://pilotetonavenir.chavilleblog.com>



LE CONSEIL DE VIE LOCALE RENOUVELLE UN TIERS DE SES MEMBRES EN NOVEMBRE

Le Conseil de vie locale renouvelle un tiers de ses membres tous les deux ans. Le deuxième renouvellement interviendra en novembre prochain. À cette occasion, le CVL innove et ouvre une procédure publique de candidature. Pour soumettre une candidature, il suffit de faire parvenir une demande, assortie d'une lettre de motivation et d'un curriculum vitae, au président du CVL, Bruno Curvale. Examinées par le CVL, les candida-

tures, retenues par lui, seront transmises à la municipalité.

Un ancrage dans la vie associative locale

Les membres du CVL sont nommés par le maire, après présentation en Conseil municipal, pour un mandat de six ans. Ils sont choisis en raison de leurs compétences, de leur expérience et de leur ancrage dans la vie associative locale. Ils doivent résider

ou travailler à Chaville. Organe consultatif, le Conseil de la vie locale est un outil d'aide à la décision. Il rend des avis sur des questions locales pour lesquelles il se saisit ou est saisi par le maire ou le Conseil municipal. La date limite de dépôt des candidatures est fixée au vendredi 14 octobre prochain. ■

Rens. : Bruno Curvale par courriel
curvale.bruno@wanadoo.fr

Plus d'infos sur le site www.ville-chaville.fr et le blog
<http://conseildevielocale.chavilleblog.com>

LA RECOMMANDATION DU CVL SUR LE DISPOSITIF "CARTE FAMILLE"

En juin dernier, le Conseil de vie locale a rendu une recommandation sur un projet de modification du dispositif d'aide aux familles dit "Carte famille". Il avait été saisi sur cette question par le maire. Mise en place en 2004, la "Carte famille" permet aux familles chavilloises de bénéficier, selon conditions de ressources, de tarifs réduits sur des services et activités proposés par la Ville. C'est ce système de réduction que la municipalité envisage de modifier.

Objectifs : éviter les effets de seuil et améliorer l'équité du dispositif

L'objectif poursuivi est d'éviter les effets de seuil dus aux taux de réduction fixes par tranche de quotient familial. La municipalité propose de remplacer les taux de réduction par tranches de quotient familial par un dispositif qui détermine le prix du service directement à partir du quotient familial et d'un taux dit "taux d'effort".

Dans sa recommandation, le CVL souligne que "le

dispositif de calcul proposé est positif en ce qu'il évite effectivement les effets de seuil. Il constitue un progrès en évitant à l'occasion d'un changement de tranche une modification importante du montant des réductions". Il invite également la municipalité à veiller à la qualité de sa communication sur ce changement.

Vous pouvez consulter l'intégralité de cette recommandation sur le blog du CVL
<http://conseildevielocale.chavilleblog.com>

MARIE PAULE BELLE CHANTE BARBARA AU SEL

En ouverture de la saison musicale 2011-2012, l'Atrium organise au SEL un concert de Marie Paule Belle, en hommage aux plus belles chansons de Barbara.

À 65 ans, Marie Paule Belle n'a rien perdu de sa gouaille. Figure emblématique de la chanson française, cette musicienne et comédienne écrit avec des mots justes. Le public ne s'y est pas trompé, suivant La Parisienne, jusque dans Les Petits Patelins et au-delà de nos frontières, de la Suisse au Canada.

En 1999, Marie Paule décide de rendre hommage à Barbara, qui lui a donné envie de chanter. Vendredi 7 octobre, au SEL de Sèvres, elle vous propose un nouveau spectacle, réunissant son répertoire et celui de Barbara. L'occasion de découvrir les pépites de l'album *Marie Paule (re) Belle*, qui sortira le 14 novembre, et notamment la très belle chanson, *Celles qui aiment elles*. "Je n'ai jamais caché mon homosexualité. Dans les années 1970, le féminisme a contribué à démocratiser le sujet. Mais aujourd'hui, c'est important d'en reparler, car la liberté recule", confie l'artiste.

Atrium - SEL : 15 ans de collaboration

Cette année, l'Atrium et le SEL de Sèvres franchissent un nouveau pas dans leur collaboration. Le SEL propose, à l'Atrium, *Pazzi et Kaos*, de la compagnie de danse contemporaine suisse Interface, et la pièce *Kramer contre Kramer*, avec Frédéric Diefenthal. L'Atrium propose au SEL: Marie Paule

Belle et *Les Femmes Savantes* de Molière, jouée en "langue de l'époque" et éclairée à la bougie. "Depuis plus de 15 ans, nous travaillons ensemble pour offrir le plus large choix possible", explique Hervé Meudic, directeur de l'Atrium. ■

Vendredi 7 octobre, à 21 h, au SEL de Sèvres.

Réservations auprès de l'Atrium: 01 47 09 70 75.

SEL, 47 Grande Rue à Sèvres.

Plus d'infos sur le blog <http://atrium.chavilleblog.com>



© SYLVIANE LEFORESTIER

ACCUEILLEZ UN SPECTACLE DE THÉÂTRE À DOMICILE GRÂCE AU REPTILE CAMBRIOLEUR!

Devant le succès rencontré par le spectacle *1 Riche 3 Pauvres* en mai et juin derniers, la compagnie théâtrale Le Reptile Cambrioleur vous propose de jouer de nouveau cette pièce à votre domicile. Clowneries garanties!

En partenariat avec l'équipe de l'Atrium de Chaville depuis plus de 10 ans, l'atelier-théâtre du Reptile Cambrioleur vous propose d'accueillir chez vous un spectacle de théâtre en appartement, les vendredis à 21h, les samedis à 20h, ou les dimanches à 17h.

Le principe: une dizaine de comédiens amateurs offrent un spectacle à domicile, pour vous et vos amis, le temps d'une soirée, dans une ambiance conviviale. Seule une participation globale de



20 € vous est demandée. Un salon de 20 m² (ou un petit jardin) suffit pour accueillir une vingtaine d'invités; les

comédiens font ensuite tourner un chapeau comme il est de coutume. Le spectacle est suivi d'un buffet convivial qui permet aux comédiens et aux spectateurs de se rencontrer. Cet automne, Le Reptile Cambrioleur vous propose *1 Riche 3 Pauvres*, spectacle burlesque et clownesque de Louis Calaferte. ■

Rens.: François Pick, metteur en scène,

au 06 60 63 76 81 ou par courriel franpick2@free.fr

Plus d'infos sur le blog

<http://reptilecambrioleur.chavilleblog.com>

UNE RENTRÉE ANIMÉE À LA BIBLIOTHÈQUE!

Un espace d'accueil agrandi et convivial

Cela ne vous a pas échappé : l'accueil de la Bibliothèque s'est agrandi depuis la rentrée. Exit l'ancienne cage d'escalier, qui a été recouverte d'une chape, installée cet été. Désormais, les animations organisées par l'équipe de la Bibliothèque (lectures à haute voix, rencontres avec les écrivains...) se dérouleront dans un espace plus aéré et convivial.

"En piste pour le Goncourt"

Le 18 octobre prochain, le service culturel et la Bibliothèque vous proposent, pour la rentrée littéraire, une lecture à haute voix d'extraits d'œuvres des auteurs susceptibles de remporter le Goncourt. Vous pourrez ensuite voter pour votre favori. Lors de la proclamation nationale du Goncourt, le 8 novembre prochain, ceux qui auront eu la bonne intuition gagneront un exemplaire du roman primé. Pour départager les gagnants, un tirage au sort sera réalisé parmi les bonnes réponses.

Mardi 18 octobre, à 20h30.



Prix "Album des P'tits Bouts"

La Bibliothèque lance le Prix "Album des P'tits Bouts", à l'initiative de Marie-Laure Périault, directrice de la crèche des Petits Chênes, et d'Aurore Servoin, responsable de l'Espace jeunesse de la Bibliothèque municipale.

Ce prix s'adresse aux enfants de un à trois ans inscrits dans les structures Petites enfances de la Ville (publiques ou privées), ainsi que les enfants fré-

quentant la Bibliothèque avec leurs parents.

Six livres en compétition seront lus aux enfants. Celui qui rencontrera la plus forte adhésion remportera un prix, décerné en mai prochain à l'Atrium.

"Passionnée de littérature enfantine, je voulais mobiliser les agents des crèches et créer un dynamisme supplémentaire avec la Bibliothèque", explique Marie-Laure Périault. ■

FORUM DES SAVOIRS DU MYSTÈRE BYZANTIN AUX ARCANES DE LA POLICE

Le Forum des savoirs vous donne rendez-vous pour de nouveaux cycles de conférences, sur des sujets variés de culture générale. En octobre, partez à la découverte de l'Empire byzantin et des coulisses de la Police.



C'est Byzance!

Né de la fusion de l'empire gréco-romain et du monde judéo-chrétien, l'empire byzantin a toujours fasciné. Constantinople, entre chrétienté et Islam, a inspiré les plus belles œuvres d'art.

Les mardis 4, 11 et 18 octobre, à 15h, à l'Atrium.

De la Mondaine à l'Anti-gang

En 35 ans de carrière au sein de la Police judiciaire, Claude Cancès a tout connu : de la Mondaine à l'Anti-gang, en passant par la Crim', avant de devenir le patron du 36, quai des Orfèvres. Dans son livre *Histoire du 36, quai des Orfèvres*, récemment paru aux éditions

Jacob-Duvernet, il relate ses affaires les plus célèbres, de l'enlèvement du Baron Empain à l'affaire des Irlandais de Vincennes. ■

Les jeudis 6, 13 et 20 octobre, à 18h30, à l'Atrium.

Renseignements et inscriptions au 01 41 15 99 11.

Plus d'infos sur le blog

<http://forumdessavoirs.chavilleblog.com>

CLUB DU CINÉMA PHILIPPE SOUPAULT PREMIÈRE SÉANCE LE 20 OCTOBRE À L'ATRIUM

Inauguré jeudi 20 octobre, à 20h30, à l'Atrium, le Club du cinéma Philippe Soupault vous donne rendez-vous à l'Atrium pour huit projections de films cultes tout au long de la saison. Zoom sur *La rose pourpre du Caire*, de Woody Allen, qui ouvrira le bal.

Depuis 2008, l'Atrium collabore avec la Bibliothèque municipale, sur un Club du cinéma qui réunit des passionnés trois fois par an. Cette année, l'Atrium enrichit la programmation, qui passe à huit films, un jeudi par mois, à 20h30. Un débat suivra chaque projection.

"L'Atrium a misé sur des films fédérateurs", explique Hervé Meudic. L'objectif : permettre au grand public de découvrir les œuvres sur grand écran, pour "voir le cinéma autrement".

Quant à la nouvelle dénomination du Club du cinéma, l'Atrium a souhaité rendre hommage à Philippe Soupault, artiste protéiforme chavillois qui a notamment été critique de films.

Woody Allen ouvre la saison

Réalisé en 1985 par Woody Allen, *La rose pourpre du Caire* a remporté le



César du meilleur film étranger, l'année suivante. Cecilia, interprétée par

Mia Farrow, mène une existence morne et tourmentée, pendant la Grande dépression américaine des années 1930. Le cinéma est son seul refuge. Lors d'une projection, Tom Baxter, le héros du mélo *La rose pourpre du Caire*, sort de l'écran et l'enlève. Ovni cinématographique, ce film ne ressemble à aucun autre. Entre magie et désillusion, Woody Allen nous invite à méditer sur le pouvoir des images. Pour célébrer le lancement du Club du cinéma Philippe Soupault, le 20 octobre, un verre de l'amitié sera offert aux participants à l'issue de la projection. Le programme du Club du cinéma Philippe Soupault est distribué avec ce numéro de *Chaville Magazine*. ■

Judi 20 octobre, à 20h30, à l'Atrium.

Rens. : 01 47 09 70 70.

Plus d'infos sur le blog <http://atrium.chavilleblog.com>

AVIS AUX AMATEURS !

Le Salon des amateurs, organisé par l'association Les Amis des Arts de Chaville, a ouvert ses portes le 17 septembre dernier à l'Atrium en présence d'Hervé Lièvre, premier maire adjoint délégué aux Associations culturelles. Nicolle Pailler, présidente de l'association, a tenu à rappeler que l'ambition de

ce salon "était de favoriser la rencontre entre les artistes amateurs et les amateurs d'art" et a remercié chaleureusement les 21 artistes venus exposer quelques 60 œuvres, dont sept sculptures et trois œuvres sur porcelaine.

Cette année, le prix des Amis des Arts a été remis à Marie-Laure Pataut pour *Champs-2*, une huile sur toile. Le prix de Sculpture a été décerné à Hélène Troude pour sa terre cuite *La rêveuse* et le prix des Oeuvres sur papier est revenu à Marie-Martine Guillabert pour son pastel *Sous le grand pin*. Un prix spécial Photographie a été attribué à Radu Bentze pour l'ensemble de son œuvre sur l'Ouzbékistan. ■

Plus d'infos sur Les Amis des Arts de Chaville :

Nicolle Pailler au 06 87 72 04 85

ou par courriel pailler@wanadoo.fr



En bref

> Le nouveau numéro d'Arch'Echo vient de paraître

L'Association pour la Recherche sur Chaville, son Histoire et ses Environs (ARCHE) vient de publier le 20^e numéro de son bulletin d'informations. Ce nouveau numéro d'Arch'Echo est entièrement consacré à la poésie. On y trouve des poèmes de Philippe Soupault et de Marcel Schwob, deux éminents poètes qui sont nés ou ont vécu à Chaville, mais aussi des poèmes d'enfants et un poème, *Mort d'une libellule*, qu'Anatole France écrivit à Chaville en 1870. Rens. : arche.chaville@laposte.fr

> Rallye pédestre, ludique et culturel du quartier du Muguet

Participez au rallye organisé LE DIMANCHE 16 OCTOBRE par le quartier du Muguet, avec l'aide de l'association Arche. Rendez-vous à 13h45 à l'école du Muguet. Puis, à 17h30, une rencontre conviviale autour d'un apéritif est prévue dans l'école pour tous les habitants du quartier du Muguet. Renseignements et inscriptions : 06 80 66 29 02 ou par courriel muguetchaville@yahoo.fr

En bref

> "En partant du blanc vers la couleur"

Exposition de peintures de Joséphine Ollivier. "J'aimerais que mon désir de peindre devienne le vôtre, car c'est un pur bonheur de jouer avec les formes et les couleurs, l'ombre et la lumière et de voir sous ses doigts apparaître sa première création."

DU MARDI 4 AU LUNDI 31 OCTOBRE.

DANS LE HALL DE L'HÔTEL DE VILLE.

DE 8H30 À 12H ET DE 13H30 À 17H30. FERMÉ LE MARDI MATIN.

Si vous souhaitez exposer vos œuvres (peintures, photographies...) dans le hall de l'hôtel de ville, contactez Cécile Aubrun au 01 41 15 40 22.

> Concours des "Maisons et balcons fleuris" : remise des prix

La remise des prix du concours des "Maisons et balcons fleuris" aura lieu **JEUDI 6 OCTOBRE, À 18H, EN MAIRIE**, en présence de Jean-Jacques Guillet, député-maire de Chaville, Marie-Odile Grandchamp, maire adjoint déléguée au Développement durable, et Nelson Palacin, responsable du service du Fleurissement à Chaville auprès de la Communauté d'agglomération Grand Paris Seine Ouest.

> Rejoignez Les Amis du livre

L'association Les Amis du livre vous propose une séance de présentation d'ouvrages littéraires.

VENDREDI 7 OCTOBRE, À 14H30, À L'ATRIUM :

Visite de Claude Pujade-Renaud

Rens. : Suzanne Chapeau au 01 47 50 05 01.

> "Empreinte"

Exposition de peintures de Mona Roussette.

DU LUNDI 10 AU SAMEDI 22 OCTOBRE, TOUS LES JOURS,

DE 14H À 19H, À L'ATRIUM.

Rens. : 01 47 09 70 70.

> Lectures en anglais

Organisées par l'association Amitiés internationales et Jumelages de Chaville, ces rencontres-lectures en anglais sont ouvertes à tous, quel que soit votre niveau.

SAMEDI 15 OCTOBRE, DE 10H À 12H, À L'ATRIUM :

David Lodge, ses œuvres.

> Cours d'histoire de l'art

Le conférencier Ambrogio Galbiati donnera deux cours d'histoire de l'art, à l'Atrium, sur les thèmes suivants :

- "Du bleu au gris : Picasso 1900-1914",

LUNDI 10 OCTOBRE, DE 19H À 21H :

- "Questions sur l'espace pictural",

LUNDI 17 OCTOBRE, DE 19H À 21H.

Rens. : Atelier d'arts plastiques et de gravure ; Catherine Cunéo d'Ornano au 01 41 15 18 23.



LA MAGIE DES SPECTACLES
REPREND À L'ATRIUM

Théâtre

> Colombe

De Jean Anouilh. Avec Anny Duperey et Sara Giraudeau. Molières de la comédienne, de la comédienne dans un second rôle et du créateur de costumes.

Au milieu du XIX^e siècle, les années du boulevard du Crime. Julien part au service militaire et confie son amoureuse, Colombe, à sa mère qu'il déteste, la terrible Madame Alexandra, célèbre comédienne. Voilà Colombe plongée dans la vie du théâtre...

SAMEDI 1^{er} OCTOBRE, À 20H45.

Chanson

> Marie Paule Belle :
"De Belle à Barbara"

Marie Paule Belle propose un nouveau spectacle réunissant son répertoire et celui de Barbara.

VENDREDI 7 OCTOBRE, À 21H.

Attention : ce spectacle aura lieu au SEL de Sèvres.

Jeune public

> Le bateau de Nino

Dès 4 ans.

Sacré bateau que celui de Nino, voguant sur une mer incessamment mouvante et émouvante, porteuse d'évasion, de poésie futée, de possibles naufrages et d'infinis espoirs... La mer immense de l'enfance. Chaque chanson est comme une bouteille pêchée en pleine mer, d'où s'échappent un rêve, un destin, un message d'enfant. Un univers tout entier.

DIMANCHE 9 OCTOBRE, À 15H.

Magie - Humour

> La nuit des magiciens

Présenté par cinq artistes de l'Académie Française des Illusionnistes. L'ensemble du programme nous transporte dans de savoureux moments de découverte d'un art aussi varié qu'attachant. Une occasion unique pour les petits et les grands d'assister à un grand show de toutes les magies.

SAMEDI 15 OCTOBRE, À 20H45.



Spectacle dansé interactif

> De chair et d'âme

Les danseurs-acteurs au centre du dispositif évoluent dans un espace sensible empli d'êtres fantasmagoriques. Environnement fait d'images, de sons, actionnés, modifiés en temps réel accompagnant la danse. *De chair et d'âme* propose une traversée poétique en 4 tableaux faisant appel aux rêves et aux fantasmagories. La Compagnie Mobilis-Immobilis est actuellement en résidence à l'Atrium en collaboration avec le Conseil général des Hauts-de-Seine.

MARDI 18 OCTOBRE, À 20H45.

Renseignements et réservations au 01 47 09 70 70.

LE GONCOURT ET WOODY ALLEN S'INVITENT À LA BIBLIOTHÈQUE

> L'Heure du conte

LES MERCREDIS, À 10H30, DANS LA SECTION PETITE ENFANCE (SAUF VACANCES SCOLAIRES).

> Atelier web : nouvelle formule

Désormais, l'atelier web se déroulera en deux temps : de 14h à 15h, comment utiliser un ordinateur ; de 15h à 16h, à la découverte d'Internet.

JEUDI 6 OCTOBRE, DE 14H À 16H.

Inscription indispensable, places limitées.

> Prix des Incorruptibles

Le Pôle Jeunesse de la Bibliothèque participe de nouveau au prix littéraire national des Incorruptibles, pour les enfants scolarisés en classe de CP.

SAMEDI 15 OCTOBRE, À 10H30.

> La Bibliothèque au marché

La Bibliothèque vous propose de venir échanger vos livres sur son stand aménagé au marché de Chaville.

Ce troc de livres est l'occasion de découvrir de nouveaux romans, biographies et autres polars.

DIMANCHE 16 OCTOBRE, DE 9H À 12H30, SUR LE MARCHÉ DE CHAVILLE (1403, AVENUE ROGER SALENGRO).

> Rentrée littéraire : "En piste pour le Goncourt"

Qui sera le lauréat du Goncourt 2011 ? Venez écouter des extraits des auteurs sur la liste des "goncourables" et votez pour votre favori.

MARDI 18 OCTOBRE, À 20H30.

Plus d'infos en page 16.

> Le Club du Cinéma "Philippe Soupault"

Le Club du cinéma devient le "Club du cinéma Philippe Soupault".

JEUDI 20 OCTOBRE, À 20H30, À L'ATRIUM.

Projection du film *La rose pourpre du Caire* de Woody Allen.

Plus d'infos en page 17.

> Prix littéraire "Chaville en livres 2012"

Rencontre-débat autour d'un livre de la sélection, LE JEUDI 20 OCTOBRE, À 18H15. ■

Pour tous renseignements sur ces événements, contactez la Bibliothèque au 01 41 15 99 10, par courriel a.morel@ville-chaville.fr ou consultez le site Internet www.bm-chaville.fr

MUSIQUE, DANSE ET HUMOUR À LA MJC DE LA VALLÉE

> Soirée soupe

Les soirées soupe sont de retour ! Côté scène : vous retrouverez une programmation variée (théâtre, court métrage, magie, musique...). Côté cuisine : trois soupes différentes vous seront proposées, préparées avec des légumes de saison bio ainsi que des desserts maison !

VENDREDI 7 OCTOBRE, À 20H30.

Participation libre. Bol de soupe à 3 €

> Soirée Zin

Soirée fitness à thème ouverte à tous. Buffet latino sur place.

VENDREDI 14 OCTOBRE, DE 19H À 22H.

Tarif : 5 € + 2 € pour les non adhérents. Inscriptions au bureau de la MJC avant le 13 octobre aux horaires du secrétariat (10h-12h30 et 14h-19h).

> Les pirates

Ils ont traversé les mille mers et ils reviennent pour partager leurs aven-

tures avec vous, au nom de l'humour et de la tendresse.

SAMEDI 15 OCTOBRE, À 20H30.

Tarif : 5 € ; un punch offert !



> Ze Tremplin : inscrivez-vous avant le 15 octobre !

La Salamandre et Universailles Musiques organisent pour la 8^e année consécutive

un tremplin destiné aux jeunes artistes locaux. Les groupes sont sélectionnés sur dossier pour deux demi-finales qui auront lieu les 19 et 26 novembre.

Déposez vos candidatures sur www.universailles.fr ou www.mjcdelavallee-chaville.com

> Stage de salsa

DIMANCHE 16 OCTOBRE, DE 10H À 12H.

Tarif : 20 € + 2 € pour les non adhérents. Inscriptions au bureau de la MJC avant le 15 octobre aux horaires du secrétariat (10h-12h30 et 14h-19h).

> Vacances de la Toussaint : ouverture de la ludothèque

L'équipe de la ludothèque accueille vos enfants, DU LUNDI 24 AU VENDREDI 28 OCTOBRE, DE 9H À 12H. Sur le thème de la jungle !

Inscriptions au bureau de la MJC à partir du lundi 17 octobre aux horaires du secrétariat. Inscriptions à la semaine (du 24 au 28 octobre) : 25 €

Attention, les places sont limitées.

Plus d'infos sur ces événements sur le site Internet www.mjcdelavallee-chaville.com
MJC de la Vallée, 47, rue de Stalingrad. Rens. : 01 47 50 23 93.

UNE NOUVELLE DYNAMIQUE AU FOOTBALL CLUB DE CHAVILLE

En mai dernier, le Football Club de Chaville a élu un nouveau comité de direction, à l'occasion de son assemblée générale. Autour de Maurice Chidoyan, président emblématique de l'association, un nouveau bureau s'est constitué et a défini de nouveaux objectifs pour le club.

D'entrée de jeu, Maurice Chidoyan tient à souligner : "Nous avons la chance de bénéficier d'une infrastructure de qualité, mise à disposition par la mairie". "Nous profitons d'un très beau stade – ouvert à tous – comprenant un terrain synthétique, une piste d'athlétisme et des gradins pouvant accueillir 500 personnes. À cela s'ajoutent deux gymnases, que nous utilisons pour les séances de "bébés foot" l'hiver et pour le futsal. Pour nos réunions techniques et nos animations, nous nous retrouvons dans le "Mille clubs" [salle Larbi Matahari, ndlr]."

De nouvelles ambitions soutenues par la municipalité

Fort de cet équipement, le Football Club de Chaville affiche ses ambitions, portées par le nouveau bureau. "Le comité de direction est composé de parents et d'éducateurs, aux profils complémentaires", explique François Haïtaïan, nouveau vice-président. "Nous partageons toutes et tous la même passion pour le football et le club de Chaville ; nous souhaitons impulser une nouvelle dynamique."

Un projet qui a d'ores et déjà reçu le soutien de la municipalité. "Le FC Chaville crée au stade Jean Jaurès un climat de sport dénué de toute violence, ce qui est assez rare pour être souligné", précise Michel Bès, maire adjoint délégué au Sport. "Il était donc normal que la municipalité et les services Jeunesse et Sport et Vie associative aident le club dans son effort de restructuration. C'est le sens de notre action : un travail collectif au service des jeunes."

Priorité à la formation et au respect

Côté sportif, une "feuille de route" a été définie. "Dans les catégories jeunes,



De gauche à droite : Mustapha Rabih, David Dorvilier, Ali Lebdiri, Moussa Samb, Maurice Chidoyan, Malika Bouchaïb, François Haïtaïan, Angelo Galasso, Saïd Khadir, Audric Mangala et Hervé Bordier.

qui sont l'avenir du club, nous allons mettre l'accent sur une formation de qualité, avec des objectifs de performance adaptés aux différentes catégories", détaillent le président et le vice-président.

"Le club continuera à organiser des stages pendant les vacances scolaires et à les ouvrir à des enfants qui ne sont pas membres du FC Chaville. Nous participerons comme les années précédentes aux Interclasses. Nous formerons également de jeunes éducateurs." Le comportement et l'esprit d'équipe seront également développés, en insistant sur les valeurs de fair play et de respect. Le FC Chaville a d'ailleurs participé au colloque organisé à l'initiative de Michel Bès, conseiller communal de Grand Paris Seine Ouest délégué aux Sports, au sujet des actes de violence qui se multiplient dans les stades de football.

"Les clubs de foot de GPSO ont pu se rencontrer, discuter des problèmes auxquels ils doivent faire face et surtout, trouver des solutions pour y remédier. Les clubs jouent un rôle éducatif essentiel", ajoute Michel Bès.

L'équipe seniors, la "vitrine du club"

Pour les catégories engagées en championnat, des objectifs de performance ont également été fixés, avec une attention particulière pour l'équipe première, celle des seniors. "Chaville n'est pas à sa place en 4^e division de district et nous comptons bien faire de cette équipe la "vitrine" du club", insiste François Haïtaïan.

Pour réaliser ces objectifs, le club peut compter sur une équipe technique motivée et expérimentée, dirigée par Moussa Samb (directeur technique, brevet d'État 1^{er} degré) et constituée d'une quinzaine d'entraîneurs-éducateurs diplômés. Nouveauté en cette rentrée : le club a recruté un entraîneur des gardiens.

La priorité sera donnée au terrain ; pour cela, le nouveau comité de direction sera à l'écoute de l'équipe technique et s'efforcera d'être réactif et créatif. "Soyons fiers de porter les couleurs du FC Chaville !", conclut Maurice Chidoyan. ■

Rens. : Maurice Chidoyan au 09 64 43 22 36 ou 06 36 66 92 69.

Plus d'infos sur le blog <http://fcc92.chavilleblog.com>



L'équipe éducative de l'École des sports et l'équipe des gardiens du stade Jean Jaurès en pleine forme pour accueillir et encadrer vos enfants chaque mercredi. Il va y avoir du sport !

En bref

> Nouveaux sites Internet

- Vous pouvez désormais consulter toute l'actualité du Jaguar Boxe 92 sur le site www.sevres-chaville-boxe.com
- Côté compétition, Frédérique Sobella participera aux phases finales des championnats du monde le 23 octobre à Skopje, en Macédoine.
- À nouvelle saison sportive, nouveau site pour Chaville Tir à l'arc ! Toutes les infos du club, les résultats, les photos... sont sur le site www.chavilletiralarc.com

> Cross scolaire

Le cross scolaire aura lieu le **LUNDI 17 OCTOBRE**, à partir de 14 h pour les CP, à partir de 15 h pour les CE1 et le **MARDI 18 OCTOBRE**, à partir de 10 h pour les CE2, à partir de 14 h pour les CM1 et à partir de 15 h pour les CM2. Venez les encourager place des Taureaux (parc de la Mare Adam) ! Si vous souhaitez participer en tant que bénévole, contactez le service des Sports de la mairie au 01 41 15 99 50.

> "Vacances jeunesse et sport" de la Toussaint

Vous avez jusqu'au **VENDREDI 14 OCTOBRE** prochain pour pré-inscrire vos enfants aux activités proposées par le service Jeunesse et Sport de la mairie pendant les vacances de la Toussaint, du lundi 24 octobre au mercredi 2 novembre (sauf week-end et jours fériés).

Nouveauté cette année: un stage "Poney-raquettes" est proposé pour les 8-10 ans, du lundi 24 au vendredi 28 octobre (équitation le matin; tennis, badminton, tennis de table, squash, speedminton l'après-midi).

Tarif pour la semaine: 40 €

Le programme complet des "Vacances jeunesse et sport" sera disponible sur le site Internet www.ville-chaville.fr à partir du lundi 3 octobre.

Rens.: 01 41 15 99 53

ou par mail jeunesse@ville-chaville.fr

LA RENTRÉE DE L'ÉCOLE DES SPORTS

Depuis le mois de septembre, l'École des sports propose désormais une section de "sport adapté" pour les enfants de 6 à 11 ans, en situation de handicap mental ou atteints de troubles psychiques.

Jeux de lutte, parcours gymnique, jeux de balles, manipulations d'objets... feront l'objet de cycles tout au long de l'année. Les activités auront lieu le mercredi, de 13h45 à 15h15 ou de 15h15 à 16h45 au

gymnase Halimi (21, rue de la Fontaine Henri IV).

Tarifs: 103,50 € pour les Chavillois; 187,50 € pour les non Chavillois.

Documents à fournir impérativement pour l'inscription: un certificat médical avec mention "à jour des vaccins" et "aptitude à la pratique du sport", une photo d'identité, le règlement (à l'ordre du Trésor public). ■

Rens.: Pascale Menou au 06 22 24 73 57

ou par courriel p.menou@ville-chaville.fr

LES STAGES DES CLUBS SPORTIFS À LA TOUSSAINT

> Stage de badminton

Proposé par l'association Les Volants de Chaville.

Du lundi 24 au vendredi 28 octobre, de 10 h à 16 h, au gymnase Jules Ladoumègue (32, avenue de la Résistance).

Rens.: Marie-Jeanne Boulanger au 06 85 68 85 25.

> Stage de boxe

Proposé par le Jaguar Boxe.

Du lundi 24 au vendredi 28 octobre, de 14 h à 16 h, à la salle de boxe (265, avenue Roger Salengro).

Rens.: Richard Alvarez au 06 14 61 06 19.

> Nouveau: stage "Équitation / Voltige - Arts du Cirque"

Proposé par le Centre équestre de Chaville (CEC) et la Compagnie Cirkalme-Toi.

À partir de 6 ans.

Du lundi 24 au vendredi 28 octobre, de 9 h à 17 h:

- de 9 h à 12 h, au CEC;

- de 14 h à 17 h, arts du cirque au gymnase Anatole France (3, avenue Saint Paul). Repas pris au CEC (non fourni).

Tarif: 160 €

Rens.: CEC au 01 41 15 15 15

et Pascale Menou au 06 62 71 41 87. ■

PASSERELLES & COMPÉTENCES APPORTER DES COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES À UN PROJET DE SOLIDARITÉ

Promouvoir le bénévolat de compétences, "une pratique simple, efficace et solidaire", tel est l'objectif de l'association Passerelles & Compétences, qui avait participé, en juin dernier, au Café des associations sur le thème du bénévolat, en collaboration avec la mairie. Présentation.



Créée en 2002 et reconnue d'intérêt général, Passerelles & Compétences est née d'un double constat. D'une part, les associations de solidarité manquent régulièrement de bénévoles et de certaines compétences spécifiques. D'autre part, un grand nombre de professionnels ne s'impliquent pas dans la vie associative faute d'opportunités compatibles avec leur activité professionnelle à plein temps. Présente dans toute la France, l'association met donc en relation des associations de solidarité et des professionnels, dans le cadre de missions ponctuelles bénévoles.

Le spécialiste du bénévolat de compétences

Le principe est bénéfique pour chaque partie. Des personnes à la disponibilité restreinte trouvent ainsi un moyen de s'impliquer dans des projets solidaires adaptés à leur rythme de vie. Quant aux associations, elles reçoivent des compétences extérieures les aidant à optimiser leur fonctionnement et leur action auprès des populations en difficulté.

Stratégie, communication, gestion-audit-finance, organisation, recrutement, formation ou informatique : les associations ont toujours besoin d'un coup de pouce. Passerelles & Compétences aide les associations à définir leurs besoins et valide avec elles le profil du bénévole recherché.

Au final, cette nouvelle forme de bénévolat "à la carte" permet à tout un chacun d'offrir quelques heures de son temps et de ses compétences dans le cadre d'une mission ponctuelle compatible avec son activité professionnelle. Bénévole de compétences : pourquoi pas vous ? ■

Rens. : 01 48 03 92 25 ou par courriel
contact@passerellesetcompetences.org
Plus d'infos sur le site Internet
www.passerellesetcompetences.org

RENDEZ-VOUS AU CAFÉ DES ASSOCIATIONS LE 15 NOVEMBRE

Afin d'assister les associations dans la recherche de ce bénévolat de compétences, la Ville de Chaville, en partenariat avec Passerelles & Compétences, organise un Café des associations, le 15 novembre. Vous êtes une association oeuvrant dans le domaine de la solidarité ? Vous êtes à la recherche de compétences spécifiques ? Contactez le service Vie associative au 01 41 15 82 08 ou 01 41 15 82 04.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS DÉPÔT DES DOSSIERS JUSQU'AU 31 OCTOBRE

Vous êtes une association chavilloise ou organisant des activités sur Chaville, ne tardez pas à retirer votre dossier de subvention communale pour 2012 auprès de l'accueil de la mairie ou en le télé-

chargeant sur le site www.ville-chaville.fr. Les dossiers dûment complétés doivent être retournés au plus tard le 31 octobre prochain, au service Vie associative (1456, avenue Roger Salengro - 92370 Chaville). ■

En bref

> Portes ouvertes de l'Espace Qi Gong – Santé – Culture

L'Espace Qi Gong – Santé – Culture organise une journée "Portes ouvertes", LE SAMEDI 1^{er} OCTOBRE, À 15H, AU 3, RUE DU COTEAU, avec une démonstration de Qi Gong et une conférence sur "Les bienfaits de la cure de raisin (resvératrol) sur la santé".

Rens. : 01 47 50 97 19.

Plus d'infos sur le site Internet
www.qigongsante.com

> Exposition "Dignité, droits humains et pauvreté" à l'Atrium

Dans le cadre de sa campagne internationale "Exigeons la dignité", Amnesty International vous invite à découvrir, une exposition des œuvres de cinq photographes du collectif "L'œil public", JUSQU'AU MERCREDI 5 OCTOBRE, À L'ATRIUM. À noter : la projection du film *Waste Land* à l'Atrium, jeudi 6 octobre, à 21h. Ce film nous entraîne dans la plus grande décharge du monde au Brésil.

Rens. : 01 30 24 03 28 ou par courriel
amnesty.chaville-velizy-viroflay@amnesty121.fr
Plus d'infos sur le blog www.amnesty121.fr

> Conférence sur la biodiversité

L'association Chaville Environnement organise une conférence sur le thème "Observer la biodiversité qui nous entoure, c'est l'affaire de tous !" LE SAMEDI 8 OCTOBRE, À 18H, À L'ATRIUM (SALLE SÉGONZAC).

Elle sera animée par Romain Julliard, maître de conférences au Muséum national d'histoire naturelle. Il s'agira entre autres de faire découvrir aux participants l'étonnante diversité du vivant qu'on trouve dans son jardin, tout en les invitant à réfléchir sur les conséquences de leurs actions.

Entrée : 5 € ; entrée libre pour les adhérents de l'association.
Rens. : Antoine Duflocq au 01 47 50 29 62.

> Formez-vous aux premiers secours

La Croix-Rouge de Chaville vous forme aux gestes qui sauvent, à partir de 10 ans. À l'issue d'une dizaine d'heures de stage, l'attestation de formation aux premiers secours PSC1 vous est délivrée, ainsi que le Brevet européen des premiers secours.

Prochains stages : VENDREDI 14 OCTOBRE, DE 20H À 23H ET SAMEDI 15 OCTOBRE, DE 10H À 18H.
Inscriptions au 06 63 98 95 39 ou sur le site Internet <http://chaville.croix-rouge.fr>

En bref

> Braderie annuelle du Secours catholique

Le Secours catholique organise sa braderie annuelle, **LE SAMEDI 15 OCTOBRE, DE 10H À 17H, À LA SALLE DU DOISU (1, RUE DU GROS CHÊNE).**

Vente de vêtements d'occasion et de chaussures pour tout âge.

Rens. : Inès de Torca au 01 47 50 21 43 ou Catherine Broche au 01 47 50 78 57.

> Brocante de livres d'Amnesty International

Comme chaque année, le groupe de Chaville-Vélizy-Viroflay d'Amnesty International organise sa grande brocante de livres où plus de 15 000 ouvrages vous sont proposés. Cette brocante aura lieu **LE SAMEDI 15 OCTOBRE, DE 14H À 18H, ET LE DIMANCHE 16 OCTOBRE, DE 9H À 12H ET DE 14H À 18H, AU CENTRE CULTUREL MAURICE RAVEL, 25, AVENUE LOUIS BRÉGUET À VÉLIZY.** Venez nombreux, vous vous cultiverez en faisant des affaires et une bonne action !

> Assemblée générale de la FNACA

L'assemblée générale de la Fédération nationale des anciens combattants en Algérie, Maroc et Tunisie (FNACA) se tiendra **LE VENDREDI 21 OCTOBRE, À 18H, À LA SALLE DU DOISU (1, RUE DU GROS CHÊNE).**
Rens. : Michel Wolff au 06 25 27 83 49.

> Les activités du Secours Populaire Français

Dans l'attente de son complet déménagement au 1, rue du Gros Chêne, le Secours Populaire a toujours son bureau et son vestiaire à son adresse officielle, située au 28, rue de la Bataille de Stalingrad où le public est accueilli le mercredi, de 14h30 à 17h30. Les distributions de colis alimentaires d'urgence ont désormais lieu au 1, rue du Gros Chêne, chaque mercredi, de 14h30 à 17h30.

> Reprise des activités des Ateliers d'Ursine

Les différentes activités proposées par les Ateliers d'Ursine reprennent à partir de la première semaine d'octobre au 50, rue Alexis Maneyrol.

Ateliers enfants (à partir de 4 ans) :

le mercredi, de 15h15 à 16h45, et le vendredi, de 17h à 18h30.

Ateliers ado : le mercredi, de 17h à 19h (une semaine sur deux).

Ateliers parents et enfants : le mercredi, de 17h à 19h (une semaine sur deux ; 1h ou 2h d'atelier au choix).

Stages enfants : mosaïque, poterie, dessin (pendant les vacances scolaires).

Inscriptions toute l'année (matériel compris).
Rens. : 06 66 98 33 09 ou 01 47 09 60 45.

EMBARQUEZ À BORD DU PORTE-AVIONS CHARLES DE GAULLE LE 11 OCTOBRE À L'ATRIUM

Le Cercle Dumont d'Urville, en collaboration avec la mairie de Chaville, organise, mardi 11 octobre, à l'Atrium, une projection du film *Touch and Go*, écrit et réalisé par Yves Bourgeois, qui nous entraîne au cœur du porte-avions Charles de Gaulle.

Le 31 juillet 2007, le Charles de Gaulle entrait dans le port de Toulon, pour le premier "arrêt au stand" de son histoire, un "Touch and go" prévu tous les huit ans : 17 mois sur ses calles pour une immobilisation totale de ce géant de 45 000 tonnes, plus de 200 installations à réviser et transformer, 2000 personnes sur le chantier, 3 000 000 heures de travaux ! Sans aucune réserve, Yves Bourgeois a pu suivre durant plusieurs mois, de A à Z, l'intégralité des opérations nucléaires, à bord du navire et à l'extérieur. Le résultat : un film de 52 minutes instructif et passionnant ! À noter : le réalisateur sera présent à l'Atrium le 11 octobre et répondra aux questions du public après la projection. ■



Mardi 11 octobre, à 20h, à l'Atrium. Gratuit.
Les places sont à retirer jusqu'au 11 octobre, à l'accueil de la mairie.
Rens. : Cécile Aubrun au 01 41 15 40 22.

DES AFFAIRES À FAIRE AU 3^E MARCHÉ AUX PUCES DE CHAVILLE DIMANCHE 2 OCTOBRE !

Le Club Municipal des Anciens de Chaville organise, en partenariat avec la mairie de Chaville, son 3^e Marché aux puces, le dimanche 2 octobre, sur le parvis de l'Atrium et dans la contre-allée Avenue Salengro. Nous vous attendons nombreux !



LES "JEUNES MARMITONS" VONT RÉGALER LEURS CONVIVES !

Fort du succès des ateliers cuisine et pâtisserie proposés aux jeunes Chavillois, de 10 à 17 ans, pendant les vacances scolaires, le service Jeunesse de la mairie organise, à la Toussaint, un stage de quatre jours pour nos "jeunes marmitons".

Objectifs : faire découvrir différentes saveurs, laisser libre cours à leur imagination culinaire, élaborer des mets salés et sucrés, travailler en équipe au sein de la brigade...

"Cerise sur le gâteau" : les jeunes chefs prépareront un apéritif dînatoire pour leurs familles et les élus chavillois le 28 octobre, à l'Atrium ! On en salive d'avance... ■

LES AMATEURS DE CADRANS SOLAIRES SE RÉUNISSENT À L'ATRIUM

Adhérent de la Société astronomique de France (SAF), le Club chavillois d'astronomie vous invite à assister à la réunion de la Commission bi-annuelle des cadrans solaires de la SAF, le samedi 15 octobre, de 9h à 18h, à l'Atrium. Pour y participer, il suffit de vous inscrire auprès de l'association par courriel astronomie.chaville@aliceadsl.fr

La Commission des cadrans solaires, créée en 1972, regroupe environ 250 amateurs de gnomonique [art de tracer des cadrans solaires, ndlr], du néophyte à l'expert. Elle effectue des recherches, des travaux théoriques et pratiques concernant les gnomons, les cadrans, les méridiennes, les astrolabes (depuis 2010) et autres dispositifs permettant de mesurer le temps à partir de la position du Soleil, de la Lune ou des étoiles.

Deux cadrans solaires à Chaville

À Chaville, un premier cadran solaire a été inauguré en mai 2009 à l'école Ferdinand Buisson. Décoré par les élèves du professeur Georges Roche, le cadran porte la devise "Le temps qui



passé nous fait grandir". Un deuxième cadran a été inauguré rue du Docteur Darin, dans le quartier des Petits Bois, en octobre 2010. Sa devise, "Ultima latet", peut se traduire par "La dernière [heure de notre vie] se cache". ■

Plus d'infos sur les sites Internet <http://astronomie.chaville.free.fr> et www.commission-cadrans-solaires.fr

OBSERVATION DU CIEL

Le Club Chavillois d'Astronomie organise une observation du ciel (Lune, constellations, planètes) le vendredi 7 octobre, à 20h, en face de la gare Chaville Rive droite.

UNE "GARDEN PARTY" DE RENTRÉE POUR LES SECTIONS INTERNATIONALES

Dimanche 4 septembre dernier, les Sections internationales de Sèvres, Chaville (SIS) et de Boulogne organisaient un pique-nique géant sur l'île de Monsieur, réunissant élèves, parents, professeurs, anciens élèves et toute



l'équipe des SIS. Balades en jonques et voiliers, tournois de volley et d'échec, kart écolo, mais aussi brocante de livres d'occasion en anglais et allemand et spectacles de musique et de danse étaient au programme de cette "Garden Party", sans oublier un déjeuner sur l'herbe, quelque peu perturbé par une météo capricieuse... Ce pique-nique multiculturel de rentrée, qui a rassemblé de très nombreuses familles, était organisé en collaboration avec les mairies de Chaville, Sèvres et Boulogne, et la Communauté d'agglomération Grand Paris Seine Ouest. ■

En bref

> Comment faire du bénévolat à Chaville ?

L'action bénévole vous tente, mais vous ne savez pas à qui vous adresser... L'antenne chavilloise de France Bénévolat Sèvres est là pour vous informer et vous orienter vers les associations qui correspondent le mieux à vos disponibilités et à vos centres d'intérêt. De nombreuses associations locales ont besoin de vous, dans des domaines très variés tels que l'accompagnement des jeunes handicapés, les visites aux malades ou aux personnes âgées, l'aide aux personnes sans ressources, mal logées ou à la recherche d'un emploi, le soutien scolaire pour les jeunes enfants, l'accueil ou les tâches administratives...

PERMANENCE À CHAVILLE TOUS LES LUNDIS, HORS VACANCES SCOLAIRES, DE 17H30 À 19H, À LA SALLE DU DOISU, AU 1, RUE DU GROS CHÊNE.

Rens. : 06 86 26 53 41.

PERMANENCE À SÈVRES TOUS LES MARDIS, HORS VACANCES SCOLAIRES, DE 14H À 16H.

À LA MAISON DES ASSOCIATIONS, SALLE MERCURE, 64B, RUE DES BINELLES.

Renseignements et rendez-vous en-dehors des heures de permanence au 06 25 48 76 00 ou par courriel fbsevres@hotmail.fr

Plus d'infos sur le site Internet

<http://sevres-associatif.fr/francebenevolat>

Vous pouvez également obtenir des informations et vous inscrire en tant que bénévole potentiel sur le site www.francebenevolat.org

> L'association Science Accueil recherche des logements meublés

Science Accueil est une association loi 1901 créée en 1997 et implantée à Orsay. Elle accompagne les chercheurs et doctorants dans leurs démarches d'installation et d'intégration en Ile-de-France. L'association a de nombreux partenariats avec divers organismes institutionnels de recherche scientifique de renommée internationale. Un des objectifs de l'association est d'aider les chercheurs qui vont travailler dans ces établissements à trouver un logement meublé durant leur séjour.

Si vous souhaitez louer un logement meublé, Science Accueil vous propose de l'insérer gratuitement dans sa base de données. Votre bien sera proposé à la location à une population scientifique en quête de calme et de tranquillité. N'hésitez pas à nous proposer votre bien et rejoignez les quelques 2 200 propriétaires franciliens qui depuis plusieurs années, font confiance au réseau de Science Accueil.

Rens. : 01 69 33 16 85 ou par courriel contact@science-accueil.org.

Plus d'infos sur le site Internet www.science-accueil.org

ILS SE SONT INSTALLÉS À CHAVILLE...

LE FLEURISTE "MAI EN SEPTEMBRE" OUVRE UN MAGASIN



Implanté sur le marché de Chaville depuis avril 2010, le fleuriste Stéphane Renaux a également ouvert une boutique, depuis le 10 septembre dernier. Ce passionné d'origine normande voulait créer son propre univers floral et faire découvrir de nouveaux produits, du lysianthus aux hortensias. En addition aux bouquets ronds, Stéphane Renaux propose des créations exotiques ou structurées, mais également des orchidées et une collection de vases. Parallèlement au magasin et au mar-

ché, la société "Mai en septembre" réalise des créations florales lors de vos événements familiaux, conviviaux ou professionnels, ainsi que des travaux de paysagisme pour votre jardin. ■

667, avenue Roger Salengro.

Tél. : 01 47 50 88 73 ou 06 98 23 49 33.

maiseptembre@gmail.com

ou profil Facebook "Mai en septembre".

Ouvert le lundi, de 14h à 19h30, du mardi au samedi,

de 9h à 12h30 et de 13h30 à 19h30,

le dimanche, de 9h à 13h30.

Service Interflora disponible.

**LLEVELYS AUDIT ET CONSEIL,
L'EXPERTISE-COMPTABLE
À VOTRE SERVICE**

Implantée à Chaville depuis le 1^{er} juin dernier, la société Llevelys Audit et Conseil vous propose un service de révision comptable, d'analyse financière et de conseil. Gérée par Jérôme Poirier-Coutansais, l'entreprise s'adresse principalement aux sociétés.

Fort d'une vingtaine d'années d'expérience tant en cabinet qu'en entreprise, Jérôme Poirier-Coutansais a toujours souhaité s'installer à son compte. Après avoir audité des PME et des groupes de sociétés de

grandes entreprises, il apprécie aujourd'hui le contact avec les dirigeants de sociétés à taille humaine, où il se sent investi d'un rôle d'accompagnement. ■

Tél. : 01 47 50 56 08.

Sur RDV uniquement.

contact@llevelys-ac.fr et site Internet www.llevelys-ac.fr



ATELIER JOËL WINTER UN ARTISAN D'ART À CHAVILLE

Depuis le 12 juillet dernier, l'Atelier Joël Winter vous propose la réfection de fauteuils, le cannage de sièges, la fabrication de rideaux, la pose de tente murale ou bien encore la vente de tissus d'ameublement. "Bien restauré, un siège peut tenir 20 ans", assure Joël Winter.

Cet ancien cadre informaticien, reconverti il y a six ans, a décroché un CAP garniture siège pour "faire quelque chose de ses mains" et exploiter sa passion pour l'art.

Séduit par la convivialité du quartier, cet artisan se sent déjà chez lui. Ce qu'il préfère ? "Le sourire des clients",



assure-t-il sans hésiter. Un amour du travail bien fait qui n'a pas échappé au magazine *Maison Française*, qui l'a interviewé dans son numéro de septembre dernier. ■

1044, avenue Roger Salengro.

Tél. : 06 03 16 13 33. Ouvert du mardi au samedi, de 9h30 à 13h et de 14h30 à 19h.

atelier.joelwinter@gmail.com et site Internet

www.tapissier-winter-france.com

OUVERTURE DU RESTAURANT CORÉEN-JAPONAIS "YAMADA 8"



Début septembre, le restaurant Yamada 8, géré par Yong Liang Gao, a ouvert ses portes à Chaville. L'enseigne (également présente à Levallois) propose une carte variée de spécialités coréennes et japonaises : yakitori et robata (brochettes grillées au charbon de bois), tempura, sushi, maki, temaki et autre sashimi. De nombreux menus ont été élaborés : brochettes, raviolis (les gyoza japonais), chirashi, un "midi spécial",

ainsi qu'un "barbecue spécial coréen". À noter ; le restaurant livre à domicile ou au bureau, à partir de 15 € de commande. Vous bénéficiez également de 10 % de réduction sur la vente à emporter. ■

585, avenue Roger Salengro

Tél. : 01 47 50 16 87.

www.yamada8.fr

Ouvert 7 j/7 (sauf le dimanche matin), de 11h30 à 14h30 et de 18h30 à 22h30.

DE NOUVEAUX DIRECTEURS AU CAMPANILE

Marie et Alexandre Garcia ont repris la direction de l'hôtel-restaurant Campanile en août dernier. "C'est le quatrième hôtel de la chaîne dont nous assurons la direction et nous avons été très bien accueillis à Chaville", souligne le jeune couple.

Côté nouveauté, le restaurant a connu un "lifting" complet cet été. La salle de restauration a été agrandie (elle compte désormais 130 places assises, plus 50 en terrasse) et totalement re-décorée, "dans un style design, plus moderne". La carte (élaborée par Pierre Gagnaire) a également été renouvelée avec des plats traditionnels, des buffets d'entrées et de desserts à volonté, ainsi qu'un buffet chaud.

Venez également découvrir le coin "lounge", refait cet été, tout comme les trois salles de séminaire. ■



1, parvis Robert Schuman

Tél. : 01 47 50 63 00.

chaville@campanile.fr et site Internet

www.campanile.com

Ouvert 7 j/7.

"HUB VIADEO" : UN RÉSEAU PRO' SUR CHAVILLE ET SES ENVIRONS

Comment mettre en relation les entreprises de Chaville, Viroflay, Versailles, Vélizy et des environs, de façon à créer une synergie autour des entrepreneurs locaux ? C'est pour répondre à cette question que Martine Arrou-Vignod, directrice de FORMAV, société domiciliée à Chaville, a créé en février 2011 le "Hub Viadeo", qui propose un espace d'échanges et de rencontres entre entrepreneurs. Parallèlement à ce réseau professionnel sur Internet, une rencontre hebdomadaire a lieu dans un cadre convivial.

Rens. : Martine Arrou-Vignod au 01 46 32 06 85 ou par courriel hub@formav.fr

Retrouvez le "Hub Viadeo" de Chaville sur www.viadeo.com "Entrepreneurs de Chaville, Viroflay, Versailles, Vélizy et des environs"

Infos

> Les permanences du conseiller énergie

Le conseiller énergie assure des permanences locales dans votre commune et chaque mercredi après-midi dans les locaux de la Maison de la Nature à Meudon. Ce service est neutre et totalement gratuit. Pour lui permettre de préparer votre entretien, prenez rendez-vous au 0800 10 10 21. Vous pouvez également lui adresser directement votre question par mail infoenergie@gpso-energie.fr

À CHAVILLE, CETTE PERMANENCE AURA LIEU LE VENDREDI 14 OCTOBRE, DE 8 H 30 À 12 H ET DE 13 H 30 À 17 H, À LA DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT URBAIN (50, RUE ALEXIS MANEYROL).

> La programmation de la Maison de la Nature

• Ateliers du mercredi pour les enfants

Les activités ont lieu de 16 h à 17 h. Uniquement sur inscription au 0 800 10 10 21.

LE 5 OCTOBRE: découverte de la vie des étangs (pour les 4-7 ans);

LE 12 OCTOBRE: fabriquer son bestiaire aquatique (pour les 4-7 ans);

LE 19 OCTOBRE: "Écolomik's" (pour les 4-7 ans);

LE 26 OCTOBRE: 6 pattes + 2 antennes + 3 parties du corps = ? (pour les 8-12 ans);

LE 2 NOVEMBRE: construction d'un nichoir à oiseaux (pour les 8-12 ans).

• "Opération champignons" à Chaville

SAMEDI 5 NOVEMBRE, DE 14 H 30 À 17 H.

RENDEZ-VOUS À 14 H 15, PRÈS DE LA GARE DE CHAVILLE RIVE GAUCHE, À L'ANGLE DE LA RUE ANATOLE FRANCE ET DE LA RUE DES 8 BOUTEILLES.

• Dimanche découverte

Pour la famille, de 14 h à 18 h. Entrée libre. Uniquement sur inscription au 0 800 10 10 21.

LE 16 OCTOBRE: Land art automnal.

LE 6 NOVEMBRE: La ronde des champignons.


• Atelier exceptionnel:

Photographe nos espaces naturels

Une initiation aux bases de la prise de vue nature avec un photographe professionnel (pour les adultes). Après une présentation technique, les participants iront sur le terrain pour réaliser leur moisson d'images, ciblées sur les paysages nature.

SAMEDI 15 OCTOBRE, RENDEZ-VOUS À 14 H, À LA MAISON DE LA NATURE.

La Maison de la Nature est ouverte au public les mercredis, samedis et dimanches après-midi, de 14 h à 18 h. Toutes les activités sont gratuites et réservées aux habitants de Grand Paris Seine Ouest.

Pour tout renseignement et inscription, appelez le  **0800 10 10 21**

Maison de la Nature

14, ruelle des Ménagères à Meudon

NE JETEZ PLUS VOS VIEUX VÊTEMENTS! ILS PEUVENT ENCORE SERVIR...

Les Français jettent en moyenne 700 000 tonnes de textiles usagés par an. 100 000 tonnes sont triées; le reste est collecté avec les ordures ménagères.

Pourquoi recycler ?

Le recyclage permet d'économiser de l'énergie en réduisant notre dépendance aux énergies fossiles non renouvelables. Ce geste réduit également de façon significative la quantité et le coût des déchets qui finissent à l'usine d'incinération Isséane.

Que deviennent les textiles collectés ?

Les textiles collectés sont ensuite triés et valorisés de différentes façons :

- 40 % des vêtements usagés sont réemployés (5 % sont commercialisés et 35 % sont exportés essentiellement vers l'Afrique);

- 15 % sont utilisés comme chiffons d'essuyages industriels;

- 30 % sont recyclés notamment en isolant;

- 15 % sont détruits.

Cette valorisation s'inscrit donc pleinement dans le programme de prévention des déchets mis en œuvre par la Communauté d'agglomération, dont l'objectif est de réduire de 7 % la quantité des déchets produits par les habitants d'ici 2015.

La collecte des vêtements à Chaville

À Chaville, cinq conteneurs destinés à la collecte des textiles sont mis à disposition des habitants par la Communauté d'agglomération sur le domaine public. Accessibles 7j/7, 24 h/24, il est possible d'y déposer vêtements d'occasion, linge de maison, chaussures et accessoires de maroquinerie.

L'entreprise Le Relais, membre d'Emmaüs France, organise gratuitement cette collecte spécifique. En 2010, ce dispositif a permis de récupérer 103 tonnes de textiles usagés, soit 5,6 kg/habitant/an.

En moyenne, un Français en jette 7 kilos par an. ■

Rens. : 0 800 10 10 21 (numéro vert)

Pour plus d'informations sur le devenir des textiles collectés, consultez le site www.lerelais.org



Emplacements des conteneurs à textiles:

- Rue Albert 1^{er} (2 conteneurs)
- 1908, avenue Roger Salengro
- 9, rue de la Fontaine Henri IV
- Place Audonnet
- Rue de la Bataille de Stalingrad (derrière l'Église)

SPORT TENNIS ET COACHING À MARCEL BEC

Coaching "course à pied"

Les résidents des sept villes de Grand Paris Seine Ouest peuvent désormais reprendre ou commencer une activité physique, en participant à des entraînements de course à pied, le dimanche matin au complexe sportif Marcel Bec! Des coaches professionnels d'Endurance Shop sont présents à chaque séance. Ils accueillent les participants dans un cadre privilégié au cœur de la forêt de Meudon.

Chaque dimanche, de 10 h à 12 h. Gratuit.

Présentation obligatoire d'un certificat médical.

Inscription obligatoire sur le site www.agglo-gpso.fr

Location de courts de tennis

Les résidents des sept villes de la Communauté d'agglomération peuvent également pratiquer le tennis au sein du complexe sportif Marcel Bec. Ouvert tous les jours, il dispose de 12 courts. ■

Tarif: 7,5 € l'heure.

Présentation obligatoire d'un certificat médical.

Inscriptions et réservations

sur le site www.agglo-gpso.fr

Complexe sportif Marcel Bec

Route du Pavillon de l'Abbé à Meudon

En bref

> Recherche d'informations

L'Arche et le Souvenir Français recherchent des informations sur les personnes décédées par faits de guerre ayant habité Chaville. Les documents ou témoignages seront recueillis par Jean-Pierre Hascoet, 7, rue des Glycines à Chaville.
Tél. : 01 47 50 73 15.

> L'actualité du Conseil municipal

La prochaine séance du Conseil municipal aura lieu le **LUNDI 10 OCTOBRE, À 19H30, DANS LES SALONS DE L'HÔTEL DE VILLE.**

Retrouvez l'ordre du jour de cette séance, ainsi que les compte-rendus des séances précédentes sur www.ville-chaville.fr (rubrique "Vie municipale").

> Journée Citoyenneté

Les élèves des classes de 6^e du collège Jean Moulin et de l'Institut Saint-Thomas de Villeneuve se retrouveront, **JEUDI 20 OCTOBRE PROCHAIN**, au stade Jean Jaurès, pour la 3^e édition de la Journée Citoyenneté. Au programme : des ateliers sportifs et des débats sur le thème de la citoyenneté, en collaboration avec le Conseil général des Hauts-de-Seine, le commissariat et l'association Actions jeunes. Les infos et les photos de cette journée seront publiées dans un prochain numéro de *Chaville Magazine*.

État civil
Juin-Août 2011

Naissances

Camille Cordier, Mathéo Cuenin, Hadrien de Curières, Quentin de Luca, Nohann Diallo, Maeva Dumas, Joan Durupt, Kelyan Ekollo Ekollo, Ziad El Boukaoui, Côme Grédelu-Texier, Yasmine Hadraoui, Eliot Henry, Anaëlle Hernandez, Virgile Imbert, Rose Juishomme, Evan Laigle, Délicya Lamalle Bouboune, Lenny Lamamy, Corentin Lefait Vantrepol, Jules Mestivier, Valentin Pellisson, Arron Richard, Rita Sassi, Emmanuel Sollic

Mariages

Georges Coimbra et Cathy Dos Santos ; Francis Dubois et Catherine di Ponio ; Benoit Grout et Karine Engler ; Djati Seri et Flavienne Tokpa

Décès

Jeannine Julié, Lucien Rabiniaux, Joao Jesus Lourenco, Simonne François, Michel Yzorche, Sylvie Deschamps, Armando Mendes, José Ferreira, Marguerite Casier, Michèle Duault, René Mergeay, Denise Bros, Marcelle Felicetti

COMMÉMORATION DE
LA LIBÉRATION DE CHAVILLE
L'HOMMAGE AUX CHAVILLOIS

Le 25 août dernier avait lieu dans les jardins de l'hôtel de ville la cérémonie commémorant le 67^e anniversaire de la Libération de Chaville, en présence de Jean-Jacques Guillet, député-maire de Chaville, de François-Marie Pailler, maire adjoint délégué aux Manifestations patriotiques, d'élus de la commune, de repré-

sentants du Comité d'Entente des Anciens Combattants "Henri Arnold", de l'ACPG-CATM et du comité chavillois du Souvenir Français. À cette occasion, une nouvelle stèle commémorative a été installée dans les jardins de la mairie, "En hommage aux Chavillois qui, au péril de leur vie, ont contribué à la libération de la France". ■

ÉTIENNE ZBONA
UNE VIE BIEN REMPLIE
AU SERVICE DU SPORT CHAVILLOIS

À Chaville, tout le monde connaissait Étienne Zbona. Il faisait, à sa manière - débonnaire et joviale - partie intégrante de l'histoire de la ville. Il nous a quitté en août dernier, à l'âge de 91 ans, après une vie bien remplie au service des autres.

Né en 1920, à Berbesti en Roumanie, il arrive à Chaville à l'âge de cinq ans. Après des études au CREPS d'Aix en Provence, d'où il sort major de la promotion des entraîneurs de football en 1947, on lui propose de prendre le poste d'entraîneur du HAC, Le Havre Athlétique Club, brillante équipe de football qui bataille à l'époque en tête de première division. Il décline l'offre et préfère revenir à Chaville, comme prof de gym, pour s'occuper des jeunes.

Sans ignorer, ni mépriser, les vertus du sport professionnel, Étienne Zbona a toujours privilégié le sport amateur. Il n'avait ni le culte des médailles ni celui des champions. Il préférait le travail quotidien avec les jeunes, les incitant constamment



à se dépasser pour se trouver soi-même et aller vers les autres. Toute sa vie, il fut un farouche promoteur du sport pour tous. Entraîneur du Football Club de Chaville pendant plus de 10 ans, Étienne Zbona lança le Cross de Chaville et créa la section d'Athlétisme de Chaville, à laquelle il se consacra jusqu'à sa retraite. Il a formé plusieurs générations de Chavillois. Avec son épouse Germaine, ils ont accueilli pendant plus de 20 ans des sportifs sur le stade Jean Jaurès. Son fils Michel garde le souvenir de ces jours heureux où la maison, pleine de joie, résonnait de discussions et de débats passionnés autour du sport. Pour tous, il laisse le souvenir d'un homme droit, intègre et généreux. ■

Pharmacies de garde

En octobre

Dimanche 2

Pharmacie Laurier
36, rue de Saint-Cloud à Ville-d'Avray

Dimanche 9

Pharmacie Gautier
7, place Pierre Brossolette à Sèvres

Dimanche 16

Pharmacie Lanoé
16, rue de Marnes à Ville-d'Avray

Dimanche 23

Pharmacie Siboni
124, Grande Rue à Sèvres

Dimanche 30

Pharmacie de la Pointe
2025, avenue Roger Salengro à Chaville

En novembre

Mardi 1^{er}

Pharmacie des écoles
667, avenue Roger Salengro à Chaville

Un numéro unique pour connaître les pharmacies de garde : 39 15 (0,15 € la minute)

Urgences

Pompiers : 18 ou 01 45 34 08 71.

Police secours : 17.

Commissariat de police (toute heure) :

4, av. de l'Europe à Sèvres.
Tél. : 01 41 14 09 00.

SAMU : 15 ou 01 47 10 70 10.

SAMU social : 115.

Service de garde kinésithérapie respiratoire : 0 820 820 603. Ce numéro fonctionne les samedis, dimanches et jours fériés de 9 h à 18 h et les vendredis et veilles de jours fériés de 12 h à 20 h (jusqu'au 15 mars).

Médecins disponibles 7 j/7 de 9 h à 23 h au 0 820 800 880.

Centre hospitalier des 4 Villes : Standard unique (Saint-Cloud / Sèvres) : 01 77 70 70 70.

■ site de Sèvres : 141, Grande Rue à Sèvres. Urgences : 01 77 70 78 78.

■ site de Saint-Cloud : 3, place Sully. Urgences : 01 77 70 71 71. Site Internet : www.ch4v.fr

Centre anti-poison : 01 40 05 48 48.

SOS dentaire : 01 47 78 78 34.

SOS Médecin : 01 47 07 77 77.

SOS Amitié : 01 46 21 31 31.

Urgences vétérinaires 24h/24 : 08 36 68 99 33.

Taxis chavillois : 01 49 07 07 07.

Ramassage des encombrants

4^e vendredi du mois : quartier Rive Droite, avenue Roger Salengro, rue de la Fontaine Henri IV, rue de la Bataille de Stalingrad, Villa Henri IV et Villa Médicis + rue Albert 1^{er}, cours du Général de Gaulle, rue des Blanchisseurs.

3^e vendredi du mois : Bas Chaville (coteau Rive gauche), rue de la Passerelle, rue du Gros Chêne, quartier Rive Gauche, parc Fourchon, rue de Jouy (jusqu'à la voie de chemin de fer), pavé de Meudon, rue Pasteur, rue Léon Gambetta

1^{er} lundi du mois : secteur de l'Ursine (sauf 1^{re} partie de la rue de Jouy, pavé de Meudon, rues Pasteur, Léon Gambetta, ruelle de l'Étang, impasse de la Prairie).

Le ramassage des encombrants (et branchages en fagots) a lieu entre 6 h et 18 h. Les objets (vieux meubles, etc.) doivent être déposés sur le trottoir, la veille au soir.

Déchets toxiques

Tous les déchets toxiques (radio, batterie, engrais, peinture, insecticides, tubes néons...) peuvent être déposés au camion devant le marché, le 1^{er} dimanche du mois.

Pour en savoir plus :

Service Déchets/Propreté Grand Paris Seine Ouest (Chaville/Ville-d'Avray).
Tél. : 0 800 10 10 21 (appel gratuit).

Nouvelle déchèterie intercommunale

Vous pouvez déposer vos encombrants à la déchèterie fixe intercommunale du Syelom (Syndicat mixte des Hauts-de-Seine pour l'élimination des ordures ménagères).

Lieu dit "les Tailles de la Porte Dauphine"

Route du Pavé des Gardes, rond point des Bruyères à Meudon.

Ouvert du lundi au samedi, de 9 h à 18h30.

Rens. : Syelom au 01 46 17 01 60.

Les permanences en mairie

■ Accès au droit

Voir page 10.

■ Pact Arim (Mouvement pour l'Amélioration de l'Habitat)

Une permanence est assurée le 3^e mercredi de chaque mois, de 9 h à 12 h, sans rendez-vous.

■ Rencontrer vos élus

- Jean-Jacques Guillet, votre maire, député des Hauts-de-Seine, reçoit en mairie sans rendez-vous le 4^e jeudi du mois, de 8h30 à 10h30 (hors vacances scolaires).

- Un maire adjoint reçoit également tous les jeudis, sans rendez-vous, de 8h30 à 12 h.

Vos questions sur le handicap : 01 41 15 96 20

Pour tous renseignements sur les dispositifs destinés aux personnes porteuses d'un handicap, contactez le CCAS au 01 41 15 96 20 (les lundis, mercredis, jeudis et vendredis, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 et les mardis, de 13h30 à 19h30 – jusqu'à 17h30 pendant les vacances scolaires).

Groupe Agir ensemble

**VIVENT LE DÉBAT PUBLIC
ET LA PARTICIPATION DES CITOYENS**

La qualité de la gestion locale est bien meilleure lorsque les décisions sont prises dans la concertation après un vrai débat ou avec la participation des citoyens concernés. Quelques exemples et contre-exemples chavillois.

Tout d'abord, le conseil municipal ne fonctionne pas suivant l'image aseptisée qu'en donne *Chaville Magazine*. Pour être informé de façon objective et complète, il vous faudrait lire les comptes-rendus des séances du conseil figurant sur le site internet de la ville. Mieux encore est d'assister aux séances publiques ou de consulter le site de notre association et nos publications (Agir Flash).

Vous verrez qu'à Chaville comme ailleurs, d'autres opinions que celle du maire existent et qu'elles se fondent sur d'autres valeurs. Vous découvrirez aussi de remarquables incohérences comme l'annonce de la création d'une police municipale alors qu'il y a 6 mois à peine le maire déclarait que la ville n'en n'avait pas les moyens...

L'essentiel est donc la participation effective des citoyens aux affaires de la ville comme l'illustrent de façon opposée deux manifestations de la vie chavilloise.

Une fois encore en cette période de rentrée, les associations ont montré (au Forum des associations) toute leur vitalité. Quelle richesse de possibilités offertes aux Chavillois par des bénévoles se dévouant pour apporter un large éventail d'engagement à nos concitoyens. Que de bonne volonté et de solidarité derrière ces associations !

À contrario, au plan municipal, les projets du centre ville ou du Plan Local d'Urbanisme n'ont fait l'objet que de plaquettes d'un luxe tapageur comme le sont celles des promoteurs et sans concertation au-delà de l'aspect purement réglementaire.

Outre cet incessant déballage publicitaire, la majorité UMP cherche à instrumentaliser les instances locales de concertation démocratiques comme le CVL (Conseil de la vie locale) créées par la municipalité précédente et qui ne sont que trop rarement écoutées, tout comme d'ailleurs les commissions municipales réduites au strict minimum.

L'important, en fait, ce sont les avis des Chavillois exprimés par exemple dans les cahiers d'observations de l'exposition centre ville mais surtout dans les observations qu'ils feront sur le cahier du commissaire-enquêteur lors de l'enquête publique sur le PLU, entre le 1^{er} novembre et le 15 décembre.

Chavillois, « indignez-vous » comme le dit un petit livre à succès. C'est la meilleure façon de mieux vivre ensemble sans oublier personne.

Jean Levain, Catherine Griveau, Jacques Rivier, Nelly Florent, Thierry Besançon.
Mail: agirpourchaville@gmail.com; Site internet: www.agirpourchaville.fr

Groupe Parti socialiste

**LES CHAVILLOIS INVITÉS À APPORTER
LEUR CONTRIBUTION AU PLAN LOCAL
D'URBANISME**

L'enjeu de ce document d'urbanisme est fondamental puisqu'il a pour objet de préparer l'avenir de Chaville et des chavillois pour les 15 prochaines années.

Il n'échappe à personne que se loger dans notre ville s'avère de plus en plus difficile. Il apparaît donc nécessaire, pour répondre aux besoins des habitants, d'augmenter de façon progressive mais significative la quantité de logements disponibles.

A ce titre, il serait important de suivre les conseils de la Région et de la Société du Grand Paris qui préconisent de densifier l'habitat aux abords immédiats des gares. A Chaville, bénéficiant de deux gares et trois lignes de chemins de fer, nous souhaitons que le PLU évolue en ce sens, ce qui n'est pas vraiment le cas actuellement. La ville semble accepter notamment que nos jeunes trouvent des difficultés à se maintenir sur Chaville. Au niveau environnemental, nous constatons le caractère très prégnant de la voiture dans le futur centre-ville. Les domaines des transports en commun, de la circulation et du stationnement ne sont pas traités de façon satisfaisante. Créer une véritable continuité des voies de circulation piétonne entre le centre ville et les autres quartiers de la ville est essentiel.

L'opération Atrium voit le faubourg ancien disparaître ainsi que l'espace ouvert du parvis de l'Atrium au profit d'un restaurant ! Le patrimoine remarquable à surveiller n'est plus mentionné dans le document.

En zone dense, nous sommes contre le fait de compter les toitures et les terrasses végétalisées en tant qu'espaces verts (même avec un coefficient de un demi). Les espaces verts sont évidemment ceux du sol.

D'autres paramètres préconisés par le Conseil Communal de Développement Durable touchant la qualité de vie ne sont pas repris par le PLU, comme la présence de gardiens dans les habitations collectives et la nécessité de prévoir des espaces pour le stockage des poussettes.

Ces écarts constatés entre les intentions de départ et le document proposé sont recensés sur notre site chaville.parti-socialiste.fr

Pour ceux qui souhaitent le changement dès 2012, nous vous invitons à participer aux **Primaires citoyennes socialistes**.

Les **dimanches 9** (1^{er} tour) **et 16 octobre** (2^{ème} tour), **c'est vous qui décidez !**

Le bureau de vote sur Chaville sera ouvert **de 9 h à 19 h à l'Atrium. Aucune procuration acceptée**. Nous comptons sur vous. Pour rester informé, inscrivez-vous à l'adresse suivante : primaire.chaville@gmail.com.

Jocelyne Quoniam, Yannick Avelino.

Parti Socialiste – section de Chaville BP 20 ; Tél. : 01 47 50 50 96.

Mail : ps.chaville@lamposte.net; Site : <http://chaville.parti-socialiste.fr>

Conformément au règlement intérieur du Conseil municipal et à l'article L.2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales, un espace est réservé à l'expression des conseillers municipaux dans le bulletin d'information municipale diffusé par la Commune. Ce droit s'exerce pour tous les groupes constitués officiellement et pour les élus ne pouvant constituer un groupe mais ayant conduit une liste présente au deuxième tour des dernières élections municipales. Les modalités de ce droit d'expression s'expriment de la façon suivante : l'espace réservé à l'expression de ces élus est ouvert dans chaque numéro du bulletin d'information ; l'espace est

CRISE ÉCONOMIQUE ET AVENIR

La crise notamment économique est bien là et nous allons tous en subir les conséquences. Devant cette crise deux questions se posent.

La première question est : peut-on s'en sortir ?

Pour le moment l'espoir est très mince, mais il ne faut pas aller au découragement. Au-delà des efforts collectifs d'économie et de contribution supplémentaire, il faut à l'horizon un espoir crédible. Pas seulement le retour à l'équilibre budgétaire mais celui de la créativité et de la prospérité. Nous devons être ambitieux pour notre pays, particulièrement en matière de production.

La deuxième question est : quelles conditions pour s'en sortir ?

Les événements vont nous imposer une politique du courage, comme ils l'ont imposée il y a quelques années à nos voisins Allemands. Les problèmes qui se posent sont les nôtres et nous devons avoir les solutions. C'est rapidement qu'il faudra trouver des réponses budgétaires, sociales, fiscales, industrielles et éducatives si nous ne voulons pas que la situation de notre pays s'aggrave. Il faut donner aux Français un projet qui les rassemble, ainsi les sacrifices que nous aurons tous à faire seront mieux compris et acceptés.

Les budgets concernant notre ville et notre communauté d'agglomération pour l'année à venir seront très certainement concernés par cette crise. Nous devons d'ores et déjà réfléchir aux économies à réaliser, aux dépenses superflues à abandonner et essayer que cette situation soit la moins pénible à supporter pour les Chavillois. Dans cette période de crise, que j'ose espérer exceptionnelle, le comportement des élus, des décideurs, de nos responsables, doit être exemplaire ; ainsi ensemble nous pourrions espérer des jours meilleurs.

Nous sommes courageux et ambitieux pour notre ville, nous ne nous laissons pas aller au pessimisme, nous continuons à travailler pour nos concitoyens, avec une action particulière pour nos scolaires des deux collèges Chavillois par la mise en place du Conseil Municipal des Jeunes. Les collégiens élus auront ainsi la possibilité de faire connaître les souhaits, les envies, les projets des jeunes Chavillois. Cette action sera pour tous les collégiens un éveil à la citoyenneté, et à la vie de notre ville.

Hubert Panissal

Chaville Démocrate

<http://www.chaville-democrate.fr>

ÉCOLES : INVESTIR POUR L'AVENIR

Avant 2008, les commentaires sur les écoles de Chaville ne manquaient pas. Rarement positifs, car les parents comme les enseignants se plaignaient du manque d'entretien, des replâtrages inefficaces, des élus peu présents. Cette situation a heureusement changé.

Depuis mars 2008, la moyenne d'investissement pour les gros travaux dans les "anciennes" écoles, décidés par notre municipalité, est de 788 K€ par an. Les 16 M€ consacrés à la construction du nouveau groupe scolaire sont bien entendu comptés à part. Cette somme est plus de deux fois supérieure à celle attribuée en moyenne aux bâtiments scolaires entre 2001 et 2008.

Cet effort important était essentiel, nous le devons à nos enfants. Et le résultat se voit déjà : à la moitié de notre mandat, un établissement scolaire est entièrement rénové (Ferdinand Buisson), un autre entièrement neuf est construit et financé (groupe scolaire Paul-Bert - les Pâquerettes), des économies d'énergie substantielles sont réalisées par le changement des huisseries dans l'école maternelle du Muguet. La maintenance des équipements est régulière, et une veille technique (notamment électrique) est mise en place. Des mobiliers neufs et fonctionnels équipent les classes, le matériel informatique et les TBI (tableaux blancs interactifs) mis à la disposition des enseignants améliorent le potentiel pédagogique au service des enfants chavillois.

Cet effort va se poursuivre. Le plan d'investissement étudié par les services de la ville prévoit d'ici 2015 la rénovation totale du groupe scolaire Anatole-France - les Iris, le remplacement complet des menuiseries des Jacinthes, l'agrandissement et la rénovation des Myosotis. À cela s'ajoutent les travaux de peinture et de revêtement des sols, qui suivront ces grands chantiers.

Bref, en sept ans, l'ensemble du parc de bâtiments scolaires de Chaville aura été reconstruit ou rénové, entièrement mis aux normes d'accessibilité, et les modes de chauffage changés ou transformés...

Il ne s'agit pas de dépenses somptuaires, mais de l'obligation qu'a toute municipalité de répondre aux besoins de l'accueil des enfants pour leur scolarité élémentaire, de la maternelle au CM2. C'était une priorité pour eux, pour les enseignants, pour les parents. C'était une priorité pour nous.

Hélène Prouteau, présidente du groupe Union pour Chaville

et les membres du groupe UPC au Conseil municipal

www.chaville.org

spécialement dédié à ces élus ; l'espace et la mise en page sont identiques pour chaque groupe politique ou conseiller répondant aux critères ci-dessus : il représente 2 000 signes et espaces ; le texte doit être signé par le président du groupe ou un membre du groupe désigné par celui-ci ; le contenu du texte ne doit pas porter atteinte aux personnes, aux bonnes mœurs, etc. ; le Maire, en qualité de directeur de la publication, peut demander l'annulation, la correction, la réduction d'un texte émis par un groupe ; aucune image ou photographie n'est admise ; la Municipalité peut se réserver un droit de réponse.

AGENDA

N° 93
OCTOBRE 2011

En octobre

SAMEDI 1^{er} À 20 H 45

Théâtre : *Colombe* de Jean Anouilh

→ Atrium

JEUDI 6 DE 14 H À 16 H

Atelier web : nouvelle formule

→ Bibliothèque

JEUDI 6 À 18 H

Remise des prix du concours "Maisons et balcons fleuris"

→ Hôtel de ville

VENDREDI 7 À 20 H 30

Soirée soupe

→ MJC de la Vallée

VENDREDI 7 À 21 H

Chanson : Marie Paule Belle ; "De Belle à Barbara"

→ SEL - 47, Grande Rue à Sèvres

DIMANCHE 9 À 15 H

Jeune public : *Le bateau de Nino*

→ Atrium

LUNDI 10 À 19 H 30

Conseil municipal

→ Hôtel de ville

MARDI 11 À 20 H

Projection du film *Touch and Go*

→ Atrium

VENDREDI 14 DE 19 H À 22 H

Soirée Zin

→ MJC de la Vallée

DU SAMEDI 15 AU VENDREDI 21 OCTOBRE

Semaine Bleue sur le thème de la prévention

→ Chaville, Sèvres et Ville-d'Avray

SAMEDI 15 À 20 H 30

Soirée "Pirates"

→ MJC de la Vallée

SAMEDI 15 À 20 H 45

Magie - Humour : La nuit des magiciens

→ Atrium

DIMANCHE 16 DE 9 H À 12 H 30

La Bibliothèque au marché

→ Marché de Chaville

DIMANCHE 16 DE 10 H À 12 H

Stage de salsa

→ MJC de la Vallée

LUNDI 17

Élection du Conseil municipal des jeunes

→ Hôtel de ville

LUNDI 17 ET MARDI 18

Cross scolaire

→ Place des Taureaux (parc de la Mare Adam)

MARDI 18 À 20 H 30

Rentrée littéraire : "En piste pour le Goncourt"

→ Bibliothèque

MARDI 18 À 20 H 45

Spectacle dansé interactif : *De chair et d'âme*

→ Atrium

JEUDI 20

Journée Citoyenneté

→ Stade Jean Jaurès

JEUDI 20 À 20 H 30

Club du Cinéma "Philippe Soupault" : *La rose pourpre du Caire* de Woody Allen

→ Atrium

Semaine Bleue
CHAVILLE - SÈVRES - VILLE-D'AVRAY



"LA PRÉVENTION
AU CENTRE DE VOS
PRÉOCCUPATIONS"

DU 15 AU 21
OCTOBRE 2011



**EMBARQUEZ À BORD DU
PORTE-AVIONS CHARLES DE GAULLE**
Mardi 11 octobre, à 20h, à l'Atrium.



En France, le film est classé U. Il est interdit aux moins de 12 ans. Selon les restrictions de l'âge, les films peuvent être classés U, U12, U12+, U16, U18, U18+, U18++ et U18+++.

VOTRE NOUVEAU RENDEZ-VOUS AVEC LE 7^È ART

Le Club du Cinéma
PHILIPPE SOUPAULT
à l'Atrium de 19h30 à 21h30, tous les jeudis, de 19h30 à 21h30.



LA ROSE POURPRE DU CAIRE
de Woody Allen - 1985

17h, 19h30, 21h30, tous les jeudis, à l'Atrium de Chaville.

Le 7^è art - 19h30, tous les jeudis, à l'Atrium

L'agenda "Semaine Bleue" est disponible à l'Atrium de Chaville, au Centre de Sèvres et au Centre de Ville-d'Avray. Pour plus d'informations, contactez-nous au 01 47 37 37 37.

